



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neuville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

807156

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

FEBVRIER 1681.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
Rue Merciere.

M. D C. LXX XI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

1900-1901

1900-1901

1900-1901

1900-1901



1900-1901

1900-1901

1900-1901



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

 E croyois, cher Lecteur , vous envoyer ce Mois les Journaux des Sçavans , le mauvais temps a esté cause du retardement ; mais le Mois prochain je vous les enverray tres-regulièrement. Les Mercurcs se vendront toujours , ceux de
à ij

1677. douze sols le volume. Ceux de 1678. 1679. 1680, & 1681. vingt sols, & les Extraordinaires trente sols aussi le volume tant entier que séparé. Il est inutile de les demander à meilleur marché. Ceux qui enverront des Pieces pour le Mercure, payeront le port s'ils veulent y estre, pourveu qu'ils valent la peine, & chacun aura son tour.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Fevrier 1681.

Institutiones Juris Canonici

nici par Monsieur de Roye,
imprimé par ordre de Mon-
sieur le Chancelier, indou-
ze, 40. sols.

Heures nouvelles, impri-
mées par ordre de Madame
la Dauphine, in-dix-huit, en
maroquin, quarante - cinq
sols.

Les Satires de Juvenal, in-
douze, 2. vol. de la tradu-
ction du sçavant Monsieur
l'Abbé de la Vatrie, indou-
ze, 2. vol. 5. livres.

Les Faux divertissans de
Monsieur Poisson, indouze,
quinze sols.

ã iij

La Comedie de la Comete, indouze, 15. fols.

Plaidoyez de Monsieur Joseph Barrel, sur une institution universelle faite par un Pere en faveur de l'Eglise des Peres Jesuites, inquarto, vingt fols.



TABLE



T A B L E

D E S M A T I E R E S contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos ,</i>	1
<i>Madrigal ,</i>	2
<i>Plusieurs Conversions ,</i>	3
<i>Embrazement ,</i>	10
<i>Dialogue ,</i>	13
<i>Mariage du Prince Gaëtan, & de Ma-</i> <i>demoiselle Barberin ,</i>	19
<i>Mort du Cardinal Vidouï ,</i>	ibid.
<i>Mort de Madame de Courtaignon ,</i>	20
<i>Mort de M. d'Hillierin Sous-Doyen de</i> <i>la Cinquième Chambre des Enquestes ,</i>	24
<i>Faux Memoires corrigez touchant la Ge-</i> <i>nealogie de Parabere ,</i>	30
<i>Plusieurs Madrigaux ,</i>	31
<i>La Comete , Histoire ,</i>	36
<i>Sonnet sur la Comete ,</i>	49
<i>Traduction d'une Ode d'Horace , contre</i> <i>à</i>	iii j

T A B L E.

*l'empressement curieux de penetrer l'a-
venir.*

*Madame la Marquise de Clarembaut
Dame d'honneur de Madame en la
place de Madame la Maréchale du
Plessis ,*

53

*Honneurs funebres rendus à cette Maré-
chale ,*

ibid.

*Ré oüissances faites à Grenoble apres le
Serment presté par Monsieur de Virieu
pour la Charge de Premier President
du Parlement de la mesme Ville ,*

55

*Plaidoyer pour Monsieur Bandry du Buc
pretendu Religieux Cordelier ,*

59

Histoire ,

61

Metamorphose d' Aleëtrion en Coq ,

11

*Ordre de la Jarretiere donné à Monsieur
le Prince Palatin , avec l'origine de ses
Ordre , & les raisons pour lesquelles
l'Empire est devenu electif ,*

76

*Divertissement donné gratuitement au
Public chez M. Malo ,*

88

Etablissement du Droit François à Caen ,

120

*Billet composé de plusieurs Mots à la
mode ,*

126

Mort

T A B L E.

<i>Mort de Madame de Gordes,</i>	128.
<i>Mort de Madame de Tonné-Charante,</i>	129.
<i>Mort de M. Brigalier Avocat du Roy au Châtelet,</i>	130.
<i>Mort de Mademoiselle Parfait,</i>	131.
<i>Accouchement de Madame la Duchesse de Foix,</i>	ibid.
<i>Réponse à l'Histoire du Cœur, intitulée Histoire de mes Conquestes.</i>	132.
<i>Plusieurs Opera de Venise, avec la Description de la Maison de Piazzola, appartenante à M. de Contarini Procureur de S. Marc,</i>	150.
<i>Madrigal,</i>	175.
<i>Epiigramme,</i>	176.
<i>Plusieurs Conversations,</i>	ibid.
<i>Ce qui s'est passé à Paris pendant le Carnaval,</i>	182.
<i>Divertissemens de S. Germain pendant le Carnaval, avec les noms de ceux qui ont esté des Mascarades, & la description de leurs Habits,</i>	191.
<i>Mariage de M. le Duc de Lude,</i>	206.
<i>Frégates bâties à Versailles sur un nouveau dessein,</i>	ibid.
	Lettre

T A B L E.

<i>Lettre de M. de Belmont touchant l'Escarboucle ,</i>	210.
<i>Explication en Vers de la premiere Enigme du mois passé ,</i>	215.
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot, ibid.</i>	
<i>Explication en Vers de la seconde Enigme ,</i>	217.
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le vray sens ,</i>	219.
<i>Enigme ,</i>	220.
<i>Autre Enigme ,</i>	221.
<i>Enigme en figure ,</i>	223.
<i>Mort de Monsieur Nau , Conseiller en la Troisième des Enquêtes ,</i>	ibid.
<i>Mort du Pere Gonet ,</i>	ibid.
<i>Mort de M. de Cesan ,</i>	224.
<i>Majorité des Gardes donnée à M. d'Artagnan ,</i>	225.
<i>Gouvernement de Cambray donné à M. de Montbron ,</i>	ibid.
<i>Lieutenance Colonelle des Gardes donnée à M. de Rubantel ,</i>	228.
<i>Gouvernement de Thionville donné à M. d'Espagne ,</i>	ibid.
<i>Voyage de Monseigneur le Dauphin & de</i>	de

T A B L E.

<i>de Madame la Dauphine à Paris, avec le Regal qui leur a esté donné chez M. Malo,</i>	229
<i>Abbaye donnée à M. Picot,</i>	ibid.
<i>Benefices donnez par Monsieur.</i>	281
<i>Monsieur le Chevalier des Gouttes fait ses Vœux dans le Temple,</i>	ibid.
<i>Prédicateurs nommez par le Roy pour prescher tour à tour le Carême, devant leurs Majestez,</i>	232
<i>Loterie faite à S. Germain,</i>	233

Fin de la Table.



Avis

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Vous vous*
plaignez qu'Iris est trop severe, doit
regarder la page 32.

La figure de la *Comete* & des trois
Oeufs, doit regarder la page 127.

L'Air qui commence par *que je sens*
de rudes combats, doit regarder la page
174.

La Figure où est écrit, *Vista del Jar-*
din de la Casa del Campo, doit regarder
la page 206.

L'Enigme en Figure doit regarder
la page 223.



MER



MERCURE

GALANT

FEVRIER 1681.



E n'ay point douté, Ma-
dame, que la peinture,
quoy que tres-infor-
me, que je vous ay faite
de la dernière Action du Roy,
n'attirast de vous l'admiration
que vous me marquez. Elle est
le sujet de mille louanges qui re-
tentissent dans tout le Royaume;
& ceux qui n'ont point de part
aux avantages qu'en ont reçu

Fevrier 1681.

A

les Intereſſez , ne montrent pas moins d'empreſſement à publier que rien n'approcha jamais de la grandeur d'ame de noſtre Auguſte Monarque. Ainſi quand on ſonge à la perte volontaire de ce Procès que l'exacte rigueur de la Juſtice luy euſt fait gagner, il n'y a perſonne qui n'entre dans les ſentimens de l'Autheur du Madrigal que vous allez voir , & qui ne diſe avec luy.

DU Rhin impétueux avoir
dompté les flots,
Avoir ſoumis l'orgueil de la fiere
Allemagne,
A demander la Paix avoir réduit
l'Eſpagne,
Avoir du Monde entier aſſuré le
repos ;
Grand Roy , tous ces Exploits fe-
roient plus d'un Héros ;
Mais

GALANT.

3

*Mais avoir contre toy pris en main
la Balance ,
Contre toy de ton Peuple avoir pris
la défense,
T'estre toy-mesme condamné,
Ces Exploits inconnus aux Héros de
l'Histoire,
Font bien voir que par tout tu trou-
ves la victoire,
Puis que mesme en perdant elle t'a
couronné.*

Combien de chefsd'œuvres nous verrions, s'il estoit une éloquence assez vive pour bien exprimer avec quelle sage prévoyance le Roy entreprend tout ce qu'il fait ! Le bien que produisent ses diverses Ordonnances , nous en montre assez l'utilité. Je vous ay parlé de la Déclaration qui enjoint aux Officiers de Justice de se transporter

A ij

dans les Maisons des Malades de la Religion Pretendue Reformée, pour sçavoir d'eux s'ils ont dessein d'y mourir, & leur donner par ces sortes de visites une entière liberté d'expliquer leurs sentimens. Elle fut registrée le Jedy 23. de l'autre Mois, en l'Audience du Presidial de Niort, & deux jours apres il y eut occasion d'en tirer du Fruit. Marie Mestayer, Femme de Louïs Vilain Sieur de Grandmaison, dangereusement malade, estoit si fort obsedée de ses Ministres, que quelque envie qu'elle témoignast de s'éclaircir de beaucoup de doutes, elle ne pouvoit trouver moyen de faire appeller aucun Catholique. Monsieur de Fontmor Président & Lieutenant General de la Ville, se rendit chez cette Femme, en vertu de la Declaration dont je viens

GALANT.

5

viens de vous parler. Elle luy marqua la joye qu'elle avoit de ce que sa presence luy donnoit la liberté de satisfaire à ce que Dieu vouloit d'elle, & luy déclara devant Monsieur le Procureur du Roy, que jamais elle n'avoit esté bien persuadée de la Religion qu'elle professoit. Alors ce Président prenant la parole, luy dit les choses du monde les plus touchantes, & employa des raisonnemens si forts pour luy faire connoître la verité, qu'estant pleinement convaincuë de ses erreurs, elle demanda à y renoncer. On fit venir aussitost le Pere Gardien des Capucins qui en reçut l'Abjuration, & qui luy donna les instructions dont elle eut besoin. Monsieur de Fontmort ne la quitta qu'apres de grandes marques de liberalité qu'il laissa

A iij

chez elle. Il les reïtera le lendemain par quantité de rafraîchissemens qu'il fit porter à cette Malade. Elle ne fut pas la seule qui abjura l'Herésie. Son Mary voulut suivre son exemple, & prit des Lettres de recommandation de ce Président pour aller à Poitiers se faire instruire. Cela nous fait voir combien il estoit nécessaire que par une si juste précaution Sa Majesté pourveust aux contraintes, dans lesquelles les Malades de la Religion de Calvin sont presque toujours retenus par leurs Parens qui les obsèdent au lit de la mort.

Il en est beaucoup qui n'attendent pas ces derniers momens pour se tirer d'un Party où le péril est si manifeste. Ce ne sont par tout que Conversions, & le Pere Tiburce de Copiag-
Ca

Capucin, & quelques Religieux de ce mesme Ordre, en ont fait un fort grand nombre dans leur Mission de Lunel en Languedoc. C'est une Ville du Diocese de Montpellier. Parmy les Religioneux de l'un & de l'autre Sexe qu'ils ont convertis, il s'en trouve trois des principaux de la Ville. Le premier est Noble François de Cadolle, Seigneur de Cannau, Capitaine dans le Regiment de Champagne, & Major dans la Citadelle de Montpellier. Il a servy depuis vingt-cinq ou trente ans dans les Armées de Flandre, d'Allemagne & de Catalogne, & a eu divers Commandemens aux Sieges des Villes. Les playes dont tout son Corps est couvert en sont une preuve. Il a plusieurs Freres Capitaines. L'Aîné qui demeure à Montpel-

8 M E R C U R E

lier , & qu'on appelle Monsieur de Cadolle, a fait la mesme Abjuration avec Madame sa Femme & tous leurs Enfans , dont il y en a qui sont Officiers dans les Armées. Messieurs de Cadolle sont d'une Noblesse tres-considerable dans le Languedoc , & Co-Seigneurs avec le Roy de la Ville de Lunel.

Monsieur de Nicol s'est converty dans le mesme temps. Il est à present le premier Consul de Lunel, & a fait son entrée aux Etats du Languedoc qui se sont tenus dans Montpellier, où il a esté reçu à l'Office de Correcteur. C'est une charge des plus importantes dans la Cour des Aydes. Messieurs des Etats luy ont marqué une extrême joye de cet heureux changement.

Elle n'a pas esté moindre pour
celuy

celuy de Monsieur de Bosenguet, l'un des honnestes Hommes, & des plus riches de toute la Ville. Son exemple a esté suivy de ses Enfans qui sont en grand nombre. Il a un Fils Lieutenant-Major dans un Regiment. Tous les Catholiques de Montpellier en ont fait des réjouissances publiques par des Feux allumez devant leurs Portes apres le *Te Deum* chanté solennellement. Ces utiles Missions font voir le soin que Monsieur l'Evesque de Montpellier prend de son Troupeau. On ne doit pas moins estimer le zele de Monsieur l'Evêque de Nismes, qui estant voisin, & s'appliquant tout entier à ce qui peut estre avantageux à l'Eglise, a donné pouvoir aux mesmes Missionnaires de recevoir l'Abjuration de ceux de son Diocese.

A. v.

Il s'est fait une autre Mission à Bourges avec beaucoup de succès. Monsieur l'Abbé Hervé, Fils de monsieur Hervé, Conseiller en la Grande Chambre du Parlement de Paris, qui a fait en tant de Lieux des Conversions admirables, en estoit le Chef. Cette Mission fut terminée le 12. de l'autre Mois par un excellent Discours que monsieur Laurent Chanoine prononça dans la Métropolitaine. Ce Discours, qui estoit adressé à monsieur l'Archevesque de Bourges, fit voir que ce grand Prelat estoit le Fleuve de l'Ecriture qu'on vit changé en Lumiere & en Soleil.

Quoy qu'il n'y ait rien de plus beau que la lumiere, elle est bien épouvantable quand c'est quelque embrasement qui la produit. Celuy de l'Abbaye de Beaumonte
prés

près de Tours , qui est un Convent de Religieuses des plus considérables de France , aura peut-être fait bruit dans vostre Province. Une étincelle de feu venue du Chanfoir de cette Communauté , s'estoit attachée à une Poutre pourrie dans le cœur , & revêtue de Maçonnerie , & s'y estant conservée pendant quelque temps , le feu parut tout d'un coup , & fit ses ravages avec tant de violence , que le Refectoir , Dortoir , & autres lieux réguliers furent embrazés en un moment. Les Religieuses sortoient alors de Complies. Si ce malheur fust arrivé trois heures plus tard , ila plupart d'elles se fussent trouvées ensevelies dans les flâmes. Toute la Cour a écrit à Madame l'Abbesse de Beaumont sur cet accident. C'est une Personne
aussi

aussi pieuse que belle, & dont la Naissance est des plus illustres. Vous le croitez quand je vous auray appris qu'elle s'appelle Anne de Bethune. Elle est Fille de Madame la Comtesse de Berthune, Dame d'Atour de la Reyne, & Sœur de monsieur le Marquis de Bethune, Beaufrere de Sa Majesté Polonoise, & Ambassadeur dans cette Cour. Il est assez remarquable qu'il y a presentement en France quatre Ducs & Pairs du nom de Bethune. Ce sont monsieur le Duc de Sully, Prince d'Enrichemont ; Messieurs les Ducs de Charost, Pere & Fils ; & monsieur le Duc d'Orval.

Quelque fierté dont s'arment les Belles, il est difficile qu'elles se défendent longtemps de témoigner qu'elles sont sensibles, quand un Amant digne d'estre aimé,

GALANT.

13

aimé, sçait faire valoir ses plain-
tes. Vous l'allez connoître par
ce Dialogue.

TIRCIS, PHILIS,

TIRCIS.

Philis, vous fuyez qui vous
aime,

En vain je vous suis pas à pas.

Si pour moy vous faisiez le mesme,

Helas ! je ne vous fuirais pas.

Pourquoy m'accablez-vous d'un
traitement si rude ?

Est-ce le prix de mon amour ?

Philis, c'est une ingratitude

Dont je verray le Ciel vous punir
quelque jour.

PHILIS.

Je ne crains point cette injuste
meûace,

L'Amour

121 M E R C U R E

L'Amour n'a jamais pu me ranger
Sous sa Loy ;

Tu dis que tu n'aimes que moy ,

Tircis, que veux-tu que j'y fasse ?

Peut-estre si j'aimois , un autre au-
roit ma foy ,

Peut-estre aussi n'aimerois-je que
toy.

C'est le Destin qui veut que je sois...

T I R C I S.

Inhumaine !

P H I L I S.

Dis-moy, t'ay-je promis, que sensible
à ta peine,

Je soulagerois tes ennuis ?

Je te plains de m'aimer, c'est tout ce
que je puis.

Je te souhaite un cœur qui réponde
à ta flamme,

Vn cœur plus tendre que le mien,

Vn

*Vn cœur que ton amour enflâme ;
Comptes-tu tout cela pour rien ?*

TIR C I S.

*C'est beaucoup en effet, & ma triste
mémoire*

*N'oublira jamais ce bienfait ;
Mais si mon cœur m'en vouloit
croire,*

*Il vous pourroit épargner ce sou-
hait ;*

*Car enfin qu'espérer de vôtre indi-
férence ?*

*Vous m'accablez de mille maux,
Et vous ne me plaignez de ma per-
sévéance,*

*Que pour m'en causer de nou-
veaux.*

*Ou cessez à l'Amour de vous mon-
trer rebelle,*

Et moderez vôtre rigueur ;

*On confesse enfin que d'une main
cruelle*

Vous

16 M E R C U R E

*Vous vous plaisez à me percer le
cœur.*

*Te vous aime, Philis, est-il rien de
plus tendre ?*

*Quel crime peut commettre un cœur
en vous aimant ?*

*L'Amour vous sollicite en faveur
d'un Amant.*

*Voulez-vous toujours vous dé-
fendre ?*

 P H I L I S

*Eiété, mépris, cessez de vous
cacher.*

*Mon cœur commence à se laisser
toucher,*

Restez-moy de nouvelles forces

Pour éteindre mes premiers feux.

*Et toy, de mon repos ennemy dange-
reux,*

*Ka-t-en porter ailleurs tes trom-
peuses amorces.*

Mon:

GALANT. 17

Mon cœur renonce à tes plaisirs,
C'est en vain que tu fais tes efforts
pour me nuire,

C'est en vain qu'employant mille
tendres desirs,

Tu crois, flatteur Amour, à la fin me
séduire.

Fierté, mépris, cessez de vous
cacher,

Mon cœur commence à se laisser
toucher.

TIR C I S.

Pourquoy vous montrer inhu-
maine,

Et pourquoy m'accabler d'une nou-
velle peine ?

Qu'ay je fait que de vous aimer ?

Mon cœur vous adore sans cesse.

Si vous voulez qu'on vive sans
tendresse

Pour ces beaux yeux qui savent
tout charmer.

Pour

18 M E R C U R E

*Pourquoy, Philis, nous enflâmer?
Pourquoy d'un doux regard assujétir
nos Ames?
Pourquoy nous faire aimer un cœur
qui n'aime rien?*

P H I L I S.

*Mon cœur plus tendre que le
tien,
S'efforce d'éteindre ses flâmes;
Cependant...*

T I R C I S.

Ab, Philis, poursuivez.

P H I L I S.

*Je ne puis,
Adieu, ferme les yeux sur le trouble
où je suis.*

*A te bien oublier je mets tout en
usage,*

Je

*Je ne le cele point, je voudrois te
haïr,
Mon cœur à ma fierté refuse d'o-
beïr,
Tircis, que veux-tu davantage?*

Ce Dialogue a esté fait par une
Personne dont le nom vous est
cônnu. Il est de *la Solitaria del
Monte Pinceno*. Vous voyez par là
que je l'ay reçu de Rome. On y a
fait depuis peu un illustre Maria-
ge. C'est celui de M. le Prince
Gaëran, qui a épousé Mademoi-
selle Barberin, Fille de M. le Prin-
ce de Palestrine, Petit-Neveu
d'Urbain VIII. & Neveu des fa-
meux Cardinaux, François & An-
toine Barberin.

Il y a présentement un vingt
quatrième Lieu vacant au Sacré
College, par la mort de M. le Car-
dinal Vidoni, arrivée le 5. de l'au-
tre

tre mois. Il estoit d'une noble & ancienne Famille de Cremone, dans le Duché de Milan. Urbain VIII. & Innocent X. luy avoient confié plusieurs Emplois tres-considérables ; & ce dernier estant mort peu de temps apres luy avoir donné la Nonciature de Pologne, Alexandre VII. le fit Cardinal le 5. Avril 1660. à la Nomination du feu Roy Cazimir, dont il estoit Créature. Aussi est-il mort Protecteur du Royaume de Pologne.

On a eu avis de Rheims, que Madame de Courtagnon y estoit morte depuis un mois, âgée de quatre-vingts deux ans, & fort regretée du Public & de ses Proches. Les exemples de pieté & de charité qu'elle a donnez depuis l'âge de vingt-quatre ans qu'elle estoit demeurée Veuve de Messire Hierôme de Vergeur Seigneur de

de Courtagnon, Nanteuill-la Fosse, Aty sur Marne , &c. la faisoient regarder de tout le monde avec admiration; & si les hautes Alliances qu'elle avoit avec les meilleures Maisons du Royaume, la rendoient considerable, ces avantages cédoient de beaucoup à l'estime qu'on avoit pour sa vertu. Elle estoit Grand-Mere de Monsieur le Marquis de Boufflers, Colonel General des Dragons, & de Messieurs le Comte & Chevalier de Lery, & Sœur de feu Messire François le Danois, Marquis de Joffreville, Vicomte de Roncher, Gouverneur de la Ville de Rocroy, qu'il défendit dans ce fameux Siege où Monsieur le Prince remporta une signalée Victoire sur les Espagnols. Messire Philibert le Danois son Pere avoit eu ce mesme Gouvernement,

&

& estoit Fils de Jeanne Rolin, Grande-Maréchale de Hainaut, Fille de Messire François de Rolin, Seigneur de Beauchamp, qui avoit épousé Jeanne de Bourbon. Ce François Rolin estoit Fils de Guillaume Rolin, & de Marie de Levy, & Petit Fils de Nicolas Rolin, Chevalier, Baron de Nanteuilla-Fosse, Conseiller de la Cour, Intendant des Affaires du Duc de Bourgogne, & depuis son Chancelier en Bourgogne & aux Pais-Bas. Il y a eu un Jean Rolin Cardinal.

J'aurois beaucoup à vous dire de la Maison des Danois, C'est une des plus illustres de la Province de Champagne, par son ancienneté, & par la grandeur de ses Alliances. Ils descendent de Pere en Fils, de Bernard le Danois, issu de Bertrand le Danois,
Comte

Comte de Senlis, lequel Bertrand estoit Fils d'un autre Bernard le Danois, aussi Comte de Senlis, Oncle & Tuteur du dernier Duc de Normandie. On voit dans l'Histoire, que ce dernier Duc venoit de Raoul le Danois, Premier Duc de Normandie, qui se fit Chrestien, & épousa Gilete de France, Sœur du Roy. Ce Raoul estoit issu de Gautier le Danois, Roy de Dannemarck, & Fils de Guyon le Danois, Premier Roy de Dannemark, & Frere d'Ogier le Danois, Pair de France du temps de Charlemagne. Le Danois porte pour Armes, une Croix d'argent fleurdelisée d'or, au champ d'azur, écartelé de Rolin & de Bourbon. Cette Maison est divisée en deux Branches en Champagne. L'une est celle du Marquis de Joffreville, & l'autre du Comte

Comte de Cernay. L'une & l'autre a des Alliances tres illustres tant en France qu'aux Pais-Bas.

Monsieur d'Hillerin, Seigneur de Bazoges, Petille, &c. Sous-Doyen de la Cinquième Chambre des Enquestes du Parlement, est mort aussi depuis quinze jours. Apres s'estre marié d'abord avec une Cousine germaine de son mesme nom, dont il n'a point eu d'Enfans, il épousa Mademoiselle Charreton, troisième Fille de Monsieur le Président Charreton, si connu par les services qu'il rend dans sa Charge depuis pres de cinquante six ans avec une approbation universelle. De ce second Mariage il n'est forté qu'une Fille qui est encor en bas âge. Monsieur d'Hillerin estoit d'une Maison originaire de Poitou, où elle a possédé & possède encor aujourd'huy de
tres

tres-belles Terres, aussi-bien que dans l'Anjou. Elle est alliée aux plus considérables Familles de ces deux Provinces, & a donné deux Conseillers au Parlement de Paris, dont l'un est mort Conseiller Clerc de la Grand'Chambre, apres avoir refusé l'Evesché d'Angers. Elle a aussi donné deux Chanoines de Paris, des Conseillers au Parlement de Bretagne, des Sur-Intendans des Bastimens de la Reyne, des Maistres-d'Hostel chez le Roy, des Lieutenans Generaux, & des Trésoriers de France à Poitiers.

Cette mort a esté précédée de celle de Henry de Bancalis, Sieur de Pruines, qui est mort d'apopléxie le 15. de Janvier, dans sa soixantième année. C'estoit un Gentil homme des plus anciennes Maisons de Rouergue.

Fevrier 1681.

B

On ne peut rien adjoûter à l'exactitude avec laquelle il s'est acquité des divers Emplois qui luy ont esté donnez. Il fut d'abord Capitaine de Chevaux - Legers dans le Regiment de S. Simon , & en suite Capitaine-Exempt des Gardes du Corps du Roy. Il avoit l'esprit vif, le jugement tres-solide , & s'estoit acquis par ses longs services l'estime particulière de Sa Majesté. La confiance qu'Elle eut en luy en fut une preuve, quand Elle le choisit entre tous les Officiers de la Maison pour l'honorer de la Charge de Commandant des Gardes de la Reyne, qu'il a exercée plusieurs années pendant l'absence du Roy, qui estoit alors à la teste de ses Troupes. La Reyne le consideroit , & il s'estoit fait aimer de toute la Cour. Pour récompense

pense de sa fidelité & de son zele, Sa Majesté luy donna la Majorité de Senlis, avec la Lieutenance des Chasses de la Capitainerie Royale de la mesme Ville, dont Monsieur le Prince est Capitaine; & à monsieur de Pruines son Frere, l'Abbaye Nostre-Dame d'Ardores au Diocèse de Castres. Cet Abbé qui a porté autrefois les armes avec beaucoup de succez, donne tous les jours des exemples de pieté & de vertu qui le font estimer de tout le monde. Celuy dont je vous apprens la mort, a laissé deux Garçons & une Fille. L'Aîné a esté nourry Page de la Grande Ecurie, & ne fut pas plustost sorty de ce poste, qu'il entra dans les Gardes du Corps, où il se fit distinguer dès sa premiere Campagne par une action de bravou-

B ij

re qui eût d'illustres Témoins. Ce fut à la fameuse Bataille de Senef. Un Officier Ennemy sortit de ses Rangs, & s'avança vers nos Troupes pour faire le coup de Pistolet. M. de Pruines se détacha aussitôt de son Escadron, courut vers cet Officier, essaya ses deux coups de Pistolet, luy appuya le sien dans les reins, & le tua sur la place. La mort de M. de Pruines son Pere l'a mis en possession de la Charge de Capitaine-Exempt, dont le Roy luy avoit donné la survivance. C'est particulièrement dans la perte qu'il vient de faire, que Leurs Alteesses Serénissimes luy ont marqué l'estime qu'Elles font de sa Personne par le Présent de la Lieutenance des Chasses de Senlis. Comme la Charge de Capitaine-Exempt des Gardes du Corps l'oblige d'estre souvent à la Cour,

&

& d'aller à l'Armée, Monsieur le Prince a donné un Brevet honoraire de Lieutenant des Chasses à monsieur de Pruines son Oncle, afin qu'il puisse exercer cette Charge en son absence. Le Cadet dont je ne vous ay encor rien dit, a esté pourveu par le Roy depuis trois ans de l'Abbaye de Boisaubry au Diocese de Tours. Ce jeune Abbé se fait voir le digne Heritier des belles qualitez de monsieur son Pere. Il a l'esprit aussi fin, les manieres aussi délicates, beaucoup de facilité pour les belles Lettres, la mémoire heureuse, & enfin tout ce qu'on peut souhaiter pour faire un tres-honnestc Homme.

On m'avertit qu'en vous apprenant la mort de Madame la Comtesse de Parabere dans ma Lettre du mois d'Octobre, je

B iij

vous ay parlé de la Genealogie de cette Maison sur des Mémoires peu justes , en vous disant que *Monsieur le Comte de Parabere son Mary estoit Lieutenant de Roy du Haut Poitou , Frere de monsieur le Marquis de la Motte Sainte Heraye , Lieutenant de Roy du Bas Poitou , Fils de Henry de Baudean , Comte de Parabere , Lieutenant de Roy du Haut & Bas Poitou , & qu'il falloit dire que cette Comtesse estoit Femme de Jean de Baudean , Comte de Parabere , Marquis de la Motte-Sainte Heraye , Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement du Haut Poitou , Frere de monsieur le Comte de Pardeillan , Lieutenant General dans les Armées de Sa Majesté , & au Gouvernement du Bas Poitou , Fils de Henry de Baudean , Comte de Parabere , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur*

neur en Chef de la Province de Poitou, qui estoit Fils de Jean de Bandean, Comte de Barabere, Lieutenant de Roy du Haut & Bas Poitou, mort avec un Brevet de Maréchal de France.

Vos Amis qui aiment tant votre belle voix, ont eu raison de vous dire que la Chanson du dernier mois, qui commence par *Dans nos Bois, Tircis, &c.* se chante icy depuis quelque temps. J'aime mieux ne vous les pas envoyer toutes nouvelles, & être assuré qu'elles sont des plus grands Maîtres. Du moins je vous les donne notées, & fort correctes, avant que personne en ait de Copies. Je ne doute point que vous ne chantiez celle-cy avec plaisir.

A I R.

Vous vous plaignez qu'Iris
est trop severe,
Que jamais elle n'aimera.
Aimez-la tendrement, prenez soin
de luy plaire,
Amour vous aidera,
Laissez-le faire.



Engagez-la dans ce tendre mi-
stere,
Toute sa rigueur finira.
Aimez-la tendrement, &c.

Voicy des Vers qui ont esté
faits pour une Personne, en luy
envoyant une Corbeille de Fleurs
pendant la rude Saison. Ils sont du
Drüide de Saumur.

A MADÉMOISELLE P*

L A terre, des glaçons ne craint
point les rigueurs,
Quand elle vous doit rendre un
tribut de ses Fleurs,
Rien n'en peut contre vous ruiner
l'abondance.
C'est en vain que le froid la veut
couvrir d'effroy.
Hélas ! de nos destins voyez la di-
férence,
Tout est Printemps pour vous, tout
est Hyver pour moy.

Les deux Madrigaux qui sui-
vent sont du mesme Auteur, &
pour la mesme Personne.

B v

SUR LE DEPART D'UNE
Belle , dans le temps qu'on
voyoit paroître la Comete.

UNE Etoile fatale alarme
l'Univers.

Tous les Esprits en font des juge-
mens divers.

Chacun s'efforce à la dépeindre.
Pour moy je ris de son horreur,
Le feu ne me fait point de peur,
Et j'ay d'autres malheurs à crain-
dre.

Iris a résolu de quitter ces beaux
Lieux,

Elle a même déjà commencé ses
adieux,

Ce funeste départ me trouble &
m'inquiète,

C'est là ce qu'il faut craindre, &
non pas la Comete.

POUR

POUR LA MESME.

Sur ce que les Glaces ont retardé son départ.

NEges, frimats, glaçons, horreur
de la Nature.

Sans raison contre vous on s'empor-
te, on murmure ;

Graces à vos rigueurs, Iris ne s'en
va pas.

Neges, frimats, glaçons, que vous
avez d'appas !

Vostre plus grande horreur est un
charme à ma vue.

Je vous aime bien mieux que le plus
beau Printemps,

Par vos soins obligeans Iris est re-
tenue ;

Hiver, charmant Hiver, hélas,
durez longtemps.

Ce qui est marqué dans l'un
de

de ces Madrigaux de l'apparition de la Comète , me fait souvenir que je vous ay promis le Recit d'une Avanture sur cette matiere. Je vay vous tenir parole.

Une fort jolie Personne , noble de naissance , mais manquant de Bien , s'estoit attachée en qualité de Suivante auprès d'une Dame d'un rang distingué. La Dame qui avoit toujours eu une conduite assez réguliere , & que l'âge mettoit au dessus de l'ordinaire scrupule des Femmes , dont la plûpart ne veulent point auprès d'elles des Filles bien faites qui pourroient les effacer, aimoit à satisfaire ses yeux , & avoit choisy celle dont je vous parle, préferablement à beaucoup d'autres. Il y avoit environ trois ans qu'elle estoit chez elle , & les services qu'elle en recevoit
luy

luy donnant tout lieu d'en estre contente, elle auroit esté ravie d'aider à la marier, s'il se fust offert un Party avantageux. La Suivante s'attiroit assez de douceurs de tous ceux qui la voyoient; mais si tost qu'on remarquoit qu'elle estoit incapable de s'attacher qu'en faveur d'un Homme qui voudroit songer au Sacrement, les plus fortes protestations celloient, & son manque de fortune la faisoit trouver moins belle. Un jour qu'on la pria d'une Nôce, elle y parut avec tant d'éclat, qu'un Parent du Marié en fut ébloüy. Il estoit riche, maître de luy mesme, & prest à prendre une Charge, qu'il pouvoit payer argent comptant. Pendant tout ce jour il entretint l'aimable Suivante, & luy fit d'autant plus d'honnestetez, que sa naissance

fance paroissant dans ses manieres, & tout ce qu'elle disoit estant fort juste, il ne trouvoit pas moins de plaisir à l'entendre qu'à la voir. Ce plaisir luy fut sensible, & ne pouvant se résoudre à y renoncer si tost, il luy demanda en la remenant, s'il ne pourroit point quelquefois luy rendre visite. La Belle luy dit qu'elle avoit des heures dont on vouloit bien qu'elle disposast, & conta à sa Maîtresse, dans la seule veüe de la divertir, la demy-conquête que le hazard luy avoit fait faire. La Dame ayant sçeu que le nouveau Soupirant demandoit à voir, luy ordonna de le recevoir quand il viendrait, & ne douta point qu'en le menageant adroitement, elle ne trouvast le secret de l'engager à quelque proposition de Mariage.

L'A

L'Amant vint deux jours après. La Belle que la Dame autorisoit, le fit monter dans sa Chambre, & sceut si bien le charmer, qu'insensiblement il se rendit assidu. Cependant comme pour ne pas l'effaroucher, elle crût devoir ne luy rien dire d'abord de trop pressant sur le dessein qu'il pouvoit avoir, il se contentoit de l'assurer que sa veuë faisoit la plus forte joye. La connoissance qu'il avoit de sa vertu, la tenoit dans un respect dont il voyoit bien qu'il ne pouvoit s'éloigner sans estre banny; mais quelques tendres protestations que son amour luy fist faire, il ne venoit point aux mots décisifs. La Belle qui trouvoit son compte à l'épouser, & qui commençoit à n'estre point indifférente pour luy, tâchoit de parvenir à ses fins par
tou

toutes les marques d'estime que l'intérêt de sa gloire luy pouvoit permettre, quand le hazard termina l'affaire. L'Amant avoit passé une aprèsdinee presque toute entiere dans sa Chambre; & sur le point de luy dire adieu, il s'avisa de luy demander si elle avoit veu la Comete. Elle se monroit seulement depuis deux jours; & comme toutes les choses extraordinaires frappent fortement, cette nouvelle apparition faisoit parler tout Paris. La Belle qui avoit déjà appris qu'on voyoit une Comete, témoigna beaucoup d'envie de sçavoir par elle-même comment estoit faite cette longue Queuë qui effrayoit tant de Gens. L'Amant luy dit aussitost, que sans aller loin, elle pouvoit avoir ce plaisir; qu'il ne falloit que monter au lieu le plus haut de la

la Maison , qui estoit tres-élevée & que de là, il luy seroit aisé de se satisfaire. La Belle voulut contenter sur l'heure l'humeur curieuse qu'elle avoit marquée, & laissant prendre la lumiere à son Amant , elle monta avec luy jusqu'au Grenier , d'où elle vit fort commodement cette nouvelle Planete. Apres l'avoir regardée autant qu'il luy plût , elle prit le Chandelier pour retourner dans sa Chambre ; mais ce fut avec si peu de précaution, qu'en le penchant par mégarde, la Chandelle s'échapa , & s'éteignit en tombant. Cet incident luy parut fâcheux. Quoy que tout le monde fust persuadé de l'exactitude de sa conduite, elle n'étoit pas bien aise qu'on la surprist sans lumiere avec un Homme qui passoit pour son Amant. Tandis qu'elle examinait

minoit si elle devoit descendre seule ou accompagnée , elle entendit tout-à-coup cinq ou six Personnes qui montoient. C'estoit sa Maîtresse , que la mesme curiosité amenoit , & qui suivie de quelques Amis , venoit aussi au Grenier pour voir la Comete. Ce contre temps mit la Belle au desespoir. Elle ne pouvoit se laisser surprendre avec son Amant dans un lieu secret, sans s'exposer à des railleries qui alarmoient sa fierté. Son innocence avoit beau parler pour elle. La Chandelle éteinte estoit la conviction d'une entreveuë condamnable , & les moins sujets à prendre les choses au criminel , en auroient jugé sur les apparences. Comme il n'y avoit aucun temps à perdre , elle obligea son Amant à se cacher. Il s'enfonça dans le Foin le mieux qu'il

qu'il luy fut possible , & elle alla au devant de sa Maîtresse , à qui elle dit qu'en regardant la Comete , le vent l'avoit laissée sans clarté. Apres qu'on eut observé pendant un quart d'heure la figure & la situation de ce nouvel Astre , la Dame craignit que ses Domestiques, qui estoient en fort grand nombre, ne devinssent curieux à son exemple ; & comme elle avoit de grandes précautions pour prevenir tous les accidens du feu, en sortant, elle ferma elle-mesme le Grenier, & en emporta la Clef , dont la Suivante s'offrit inutilement à estre dépositaire. Elle voulut la garder, & la mettant dans sa poche , laissa cette aimable Fille fort embarrassée de son Prisonnier. Quand en se couchant, elle ne l'eust pas cachée sous son chevet, la Suivante n'eust pu

pû éviter d'estre découverte, en allant si tard le tirer de sa prison. D'ailleurs, qu'en eust-elle fait tout le reste de la nuit, puis que le Portier tenoit toûjours la Maison fermée si-tost qu'on avoit soupé? Il falut donc se résoudre à laisser les choses comme elles estoient. Tout ce qu'elle pût pour consoler son Amant de sa disgrâce, fut d'aller luy dire à la porte du Grenier, qu'il prist patience, & qu'elle luy tiendrait compte des méchantes heures qui luy restoient à passer. Le Poste avoit de quoy luy déplaire, mais enfin la chose estoit sans remede, & il eut besoin de l'amour qui l'échauffoit, pour moins sentir le grand froid de la saison. Il se fit une manière de Loge au milieu du Foin, la plus commode qu'il pût, & y demeura fort inquiet de la fin de l'avanture.

ture. Jugez de quelle longueur luy parut la nuit. Le lendemain, le Cocher ayant esté demander la Clef à la Dame, ouvrit le Grenier sur les dix heures pour prendre la provision de ses Chevaux. Apres cinq ou six botes de Foin jettées dans la Court, il en prit une à l'endroit où l'Amant s'estoit caché, & en la tirant, il aperçeut une de ses jambes. Il ne douta point que ce ne fust un Voleur, & craignant de n'en pouvoir être maître s'il eust voulu l'arrester, il sortit incontinent, ferma le Grenier tout de nouveau, & alla chercher un Commissaire, sans dire à personne ce qu'il avoit veu. Il en parla seulement quand le Commissaire suivy de tous les Laquais mōra au Grenier. Le bruit d'un Voleur caché, qui passa soudain de bouche en bouche, ayant fait connoître à la Suivante

que son Amant estoit decouvert, elle courut à la Chambre de la Dame, l'instruisit de ce qui s'estoit passé le soir précédent touchant la Comete, & se jettant à ses pieds, la conjura d'empescher qu'on ne fist insulte à un honneste Homme. Dans ce mesme temps on luy amena l'Amant de la Belle. Tous ceux du Logis l'ayant reconnu, il avoit prié le Commissaire de luy faire voir la Dame, qu'il vouloit entretenir en particulier. La Dame prévint ce qu'il avoit à luy dire. Comme sa prise avoit fait éclat, & qu'en rappelant les circonstances, l'honneur de la Belle s'y trouvoit intéressé, elle dit d'abord à ce prétendu Voleur, qu'il avoit trop bonne mine pour croire qu'il se fust caché dans aucun mauvais dessein, & tombant de là sur le commerce

secret

secret de luy & de la suivante, dont il ne pouvoit disconvenir, apres qu'on l'avoit trouvée le soir sans lumiere dans le mesme lieu où il venoit de passer la nuit, elle ajouta qu'estant Demoiselle, & d'une naissance qui méritoit bien qu'il fermast les yeux sur son manque de fortune, il ne devoit point prétendre qu'on luy permist de sortir, qu'il n'eust réparé en l'épousant le tort qu'il faisoit à sa réputation. L'Amant qui ne songeoit à rien moins qu'à se marier si-tost, & qui peut-estre n'y eust jamais songé tout-de-bon, se vit obligé de parler François. Quoy que son commerce fust innocent, ce qui estoit arrivé servoit contre luy de preuve. Il avoit affaire à une Femme dont le crédit pouvoit tout. La Belle estoit tres-aimable, & avoit beaucoup de vertu

vertu , & dans le fond de son cœur l'Amour parloit fortement pour elle. Toutes ces raisons l'empeschant de balancer, il signa sur l'heure un Traité de Mariage, & trois jours après, la Cerémonie s'en fit. La Dame paya les frais de la Nôce, & tout s'y passa avec une égale satisfaction des deux Parties. Vous voyez par là qu'on n'a pas raison de dire que les Cometes ne présagent rien que de malheureux, puis que celle-cy a contribué au bonheur d'une Personne, à qui la Fortune avoit esté jusque-là tres-peu favorable.

Nous commençons d'entrer dans un temps qui nous engage aux plus pieuses réflexions. Ainsi, Madame, je croy qu'il ne sera point hors de propos de vous faire part d'un Sonnet que fit Mademoiselle de Castille lors que
la

la Comete commença de se montrer. Vous vous souviendrez que ce fut vers les Fêtes de Noël.

SUR LA COMETE. SONNET.

Quand du Sauveur naissant
nous célébrons les Fêtes,
Quel feu nouveau ternit tous les
feux de la nuit ?

Toute-puissante Main du Dieu qui
l'a produit ,

Enseigne-nous quels biens , quels
maux tu nous aprestes ?



Vient-il nous menacer de nouvelles
tempestes ?

De nos saintes ardeurs annonce-t-il
le fruit ?

Est-ce un Chemin de Lait qui vers
Toi nous conduit ?

Fevrier 1681.

C

50 M E R C U R E

*Est-ce un Torrent de feu qui fondra
sur nos têtes ?*



*Est-ce l'heureux Flambeau qui con-
duisit les Rois ?*

*Ou ce Glaive enflammé qui punit
autrefois*

*L'insolent attentat de nostre pre-
mier Pere ?*



*S'il vient encor punir les superbes
Humains ,*

*N'en frappe que leurs cœurs dans ta
juste colere ,*

*Et leurs larmes , Seigneur, l'étein-
dront dans tes mains.*

L'excellent Discours que vous
avez veu sur les Cometes dans
ma Lettre du dernier mois , fait
assez connoistre qu'il n'y a rien de
plus trompeur que l'Astrologie.
Horace est cité parmy les fameux
Auteurs

Autheurs qui traitent de crime
l'empressement curieux de péné-
trer l'avenir. L'Ode dans laquelle
il s'en explique, a esté traduite
depuis peu d'une maniere si al-
greable, que je croy vous faire
plaisir de vous l'envoyer.

TRA D U C T I O N D E
l'Ode XI. du Livre d'Horace,
qui commence par *Tu ne qua-*
sieris scire.

D*V* terme de nos jours ne soyons
point en peine,
C'est un secret, Philis, qui n'est que
pour les Dieux.

Méprisez ces Trompeurs, dont la
science vaine

Se vante follement de lire dans les
Cieux.

Attendons en repos l'ordre des Des-
tinées; C i j

*Prests à leur obeir, en tous lieux, en
tout temps ;*

*Doit qu'il nous reste encor un grand
nombre d'années ;*

*Ou qu'enfin nous touchions à nos der-
niers momens ;*



*Ne songeons qu'aux plaisirs que don-
ne la jeunesse ;*

*Nos jours durent trop peu pour de si
grands desseins.*

*Le temps, cet heureux temps, se dé-
robe sans cesse ,*

*Et fuit bien loin de moy pendant
que je m'en plains.*



*Profitez en ce jour des douceurs de
la vie ;*

*Songez bien qu'il s'en va pour ne
plus revenir ;*

*Et qu'après tout , Philis , c'est faire
une folie ,*

*De perdre le présent à chercher l'a-
venir.*

Mada

Madame la Marquise de Cle-
rambault, qui en premières Nô-
ces avoit épousé Monsieur le
Comte du Plessis-Pralin, & qui
estoit receuë en survivance de la
Charge de Dame d'Honneur de
Son A. R. Madame, l'exerce pré-
sentement en chef par la mort
de Madame la Maréchale du
Plessis sa Belle-Mère. C'est une
Personne qui joint beaucoup de
mérite aux avantages que luy
donne la Naissance. Son nom est
le Loup de Belle-nave. De son
mariage avec Monsieur le Comte
du Plessis, il ne luy reste qu'un
Eils qu'on appelle Monsieur le
Duc de Choiseul. Ce jeune Sei-
gneur a des qualitez qui ne lais-
sent point douter qu'on ne trou-
ve en luy un très-digne Succes-
seur de ses illustres Ancestres.

Le Lundy 10 de ce Mois,

C iij

Madame l'Abbesse du Sauvoir ,
Fille de Madame la Maréchale
du Plessis dont je vous viens de
parler, luy fit rendre les derniers
honneurs dans son Eglise, par un
Service solennel, où toute la Ville
assista. L'Oraison Funebre y fut
prononcée par Monsieur l'Abbé
Vaudin, Chanoine de la Cathé-
drale de Laon, avec l'applaudis-
sement de tous ceux qui l'enten-
dirent. Son stile est fort juste, & il
donne à ses pensées un tour aisé,
qui fait assez voir qu'il n'est
pas d'aujourd'huy qu'il est maître
de la Chaire. L'Abbaye du Sau-
voir lez Laon, est une fort belle
Maison située dans le bas de la
Montagne, sur le Chemin de
Nostre-Dame de Liesse. Elle est
renommée pour le grand nombre
de Religieuses Benedictines Re-
formées, qui y vivent avec
une

une pieté tres-exemplaire.

Vous avez appris par quelqu'un de mes Lettres la Reception de Monsieur le Marquis de Saint André Virieu, en la Charge de Premier Président au Parlement de Grenoble. Il en est venu presenter le Serment entre les mains de Sa Majesté, dont il a esté reçu avec tous les témoignages d'estime qu'il pouvoit attendre de ce grand Monarque. Il a usé de beaucoup de diligence pour son retour, & s'y est crû obligé, non seulement comme Chef d'une auguste Compagnie, mais encor comme Cōmandant dans le Dauphiné, en l'absence de Monsieur le Duc de Lesdiguières qui en est Gouverneur, & du Lieutenant de Roy. Il partit de Grenoble au temps des Vacations d'Octobre, & y retourna pour la premiere Au-

dience de l'ouverture des Roys. Cette Ville qui a naturellement de l'inclination à honorer ses Magistrats, a des obligations tres-particulières de révéler cet illustre Chef de son Parlement, par les soins continuels qu'il donne à la tranquillité publique, & à la Police, par l'application qu'il fit paroître ces années dernières pour établir le bon ordre, contre les misères de la disette des grains, & par la piété qu'il joint à celle de Monsieur le Camus, Evêque de la même Ville, pour l'entretien du grand Hôpital. Aussi tous les Ordres coururent chez luy en foule, pour luy faire compliment à son retour. Les Officiers de la Milice, qui en différentes occasions l'ont eu pour leur Commandant, ne furent pas les derniers à luy en marquer leur joye. Ils se
rendi

rendirent chez luy en Corps, ayāt Monsieur Baudet Père du Conseiller de ce nom à leur teste, comme le plus ancien Capitaine, devancez & suivis par les Sergens des Quartiers, qui portoient leurs Hallebardes, & marchoient chacun suivant le rang de chaque Quartier. Le soir il y eut des détachemens d'un certain nombre de Mousquetaires de toutes les Compagnies. Ils furent rangez dans la grande Court des Peres Dominiquains, par les soins de Monsieur le Clair qui fait la fonction d'Ayde-Major, & qui joignit aux Détachemens dont je vous parle une fort agreable Symphonie de Hautbois, Violons, Mufettes, & autres Instrumens. Tout cela marcha avec une partie des Officiers à la lueur d'un grand nombre de Flambeaux, & alla

58. M E R C U R E

occuper la Rue de l'Apartment
de Monsieur de S. André, où les
Salves & la Symphonie firent un
effet merveilleux. Voilà, Madam^e
me, quelles ont esté les Réjouis-
sances de la Ville de Grenoble
pour le retour de son Magistrat.
Les Fêtes publiques qu'on peut
regarder en quelque façon com-
me un devoir du Public envers
les Personnes qui représentent
l'autorité du Souverain, sont
d'ailleurs d'une grande utilité par
le zèle qu'elles les engagent à
redoubler pour le service du Roy,
& pour le bien de ses Peuples. Je
ne vous dis rien du mérite parti-
culier de ce Premier Président, I
vous en ayant déjà entretenu en
d'autres occasions. Je ne puis me
souvenir si en vous parlant de luy,
je vous ay marqué qu'il est Petit-
Fils du Fameux Arvus-Prunier, qui
fut

fut Premier Président au mesme Parlement de Grenoble, & qui l'avoit esté du Parlement de Provence, où le Roy l'avoit auparavant employé pour appaiser les divisions que le prétexte de la Religion y avoit formées. C'étoit un prodige de sçavoir. Ce qu'il y a de tres remarquable en ce grand Homme, c'est qu'il fut choisy dans le mesme temps des divisions civiles par la Noblesse du Dauphiné, toute illustre & nombreuse qu'elle est, pour commander dans la Province apres la mort du Gouverneur, jusqu'à ce qu'il eut plû au Roy d'y pourvoir. Sa Majesté confirma ce choix. Monsieur le Marquis de S. André est aussi Petit-Fils du celebre Chancelier de Bellievre.

En vous parlant d'un Chef de Justice, il me souvient que
vous

vous me demandastes il y a quelques mois , des nouvelles d'un Procès qui faisoit alors grand bruit , & pour lequel tout Paris sembloit estre partagé. Il s'agissoit de la Succession de feu Jacques Baudry, Ecuyer Sieur du Buc , & de Dame Marie des Hayes , demandée par monsieur Baudry du Buc leur Fils , prétendu Religieux Cordelier ; contre differens Coheritiers de cette mesme Succession. Le détail qu'il auroit fallu vous faire de toutes les difficultez qui se rencontroient dans ce Procès, estoit si grand, qu'il ne me fut pas possible de satisfaire vostre curiosité dans ce temps-là. Vous n'aurez plus rien à souhaiter là-dessus, puis que je vous envoie aujourd'huy le Plaidoyé de monsieur Lordelot. Il contient l'Histoire de la Vie de M. Baudry,

pleine

pleine d'incidens fort rares, avec un Traité touchant la validité des Vœux des Religieux. Tous ceux qui l'ont vû , assurent qu'il n'a rien perdu sur le papier de la beauté que l'on y trouva, lors qu'il fut prononcé en la Grand'Chambre. Il a esté lû avec plaisir , & mesme à la Cour , où les Ouvrages de cette nature ne sont pas ordinairement fort recherchez.

Ceux qui croient qu'un amour tres-violent ne peut naître tout d'un coup, seront convaincus de leur erreur , par ce qui est arrivé depuis six semaines. Une Dame de Province venue à Paris pour quelques affaires de Famille , alla peu de jours apres entendre la Messe aux Minimes de la Place Royale. Dans le temps qu'elle descendoit de son Carrosse , un Cavalier tres bien fait descen

descendoit aussi du sien. Il fut frappé dès ce même instant de la beauté de la Dame. Malgré la rigueur de la saison, elle avoit un teint dont l'éclat ébloüissoit; & ce qui le rendoit plus admirable, c'est qu'on voyoit bien qu'il étoit tres-naturel. Des yeux bleus, aussi brillans que spirituels, une belle bouche, un nez des mieux faits, des traits délicats, & un tour de visage merveilleux, vous font le portrait de cette aimable Personne. Joignez à cela une taille des plus fines, & un air si rempli de majesté, qu'elle eust inspiré du respect aux plus hardis. Tant de charmes ne laisserent pas un moment le Cavalier en pouvoir de consulter sa raison. Il abandonna son cœur à la passion naissante, & ayant suivy cette belle Dame dans l'Eglise pour la mieux con

con

considérer, quand il la vit prestée d'en sortir, il se mit sur son passage, & la salua d'une manière qui luy fit connoître qu'elle en avoit esté observée. Il eust bien voulu luy offrir la main pour la conduire jusqu'à son Carrosse, mais il craignit que sa civilité ne fust mal reçeuë, & se contenta de la faire suivre pour sçavoir qui elle estoit, & avec qui elle avoit des habitudes. On luy rapporta qu'elle estoit Femme d'un Gentilhomme fort riche, qui estant retenu en Province par quelque incommodité, l'avoit envoyée à Paris pour suivre un Procès avec un Vieillard de ses Parens; qu'elle ne sortoit presque jamais, à moins que ses affaires ne l'y obligeassent, ou qu'elle n'allast chez une Veuve de ses Amies, & que cette Veuve estoit une Fem-

me

me fort retirée. Cette régularité de conduite donna grand chagrin au Cavalier, par l'impossibilité qu'il trouvoit à faire connoissance avec la Dame. Son amour n'en pût pourtant estre refroidy. Il fit poster un Laquais auprès du Logis de cette belle Personne, pour estre averty des lieux où elle alloit à la Messe. C'estoit ordinairement à une petite Eglise voisine, & assez peu fréquentée. Le Cavalier ne manquoit pas de s'y rendre, sitost qu'il avoit reçu l'avis. Il y alla plusieurs fois, sans tirer de tous ses soins autre avantage que celuy de voir. Enfin ayant un jour apperceu son Loup qui estoit tombé, il le releva, & le presentant à cette belle Personne, il luy marqua la joye qu'il auroit, s'il estoit assez heureux pour trouver l'occasion
de

de luy rendre un plus important service. La Dame luy répondit fort civilement, & le Cavalier voulant profiter d'un moment si favorable, noua une petite conversation, qui luy fit connoître, quoy qu'elle parlaſt fort peu, qu'elle n'étoit pas moins eſtimable par ſon eſprit que par ſa beauté. Il auroit continué l'entretien plus qu'il ne fit, ſi elle ne luy euſt témoigné qu'elle n'étoit pas bien aïſe de parler dans un lieu où elle croyoit ne pouvoir jamais avoir aſſez de reſpect. Il ſe retira, pour ne pas interrompre ſa devotion, qui fut ce jour là tres-longue. Elle vouloit l'ennuyer, afin qu'il ſortit ſans elle; mais enfin voyant qu'il ſ'obſtinoit à l'attendre, elle ſe leva pour ſ'en aller. Il vint à elle auſſi-toſt, & luy préſenta la main, qu'elle accepta, jugeant à ſa Suite qu'il eſtoit

estoit d'un rang à n'être point refusé. Il luy aida à monter dans son Carrosse , & l'eust suivie au Palais où elle se fit mener , s'il n'eust crainct de luy déplaire. Il rentra chez luy tout remply de son mérite, & employa le reste du jour à s'examiner sur ce qu'il feroit. Quoy que sa vertu le laissast sans esperance, & qu'il la vist dans une retraite peu favorable à sa passion, il ne pouvoit affoiblir ces sentimens pleins d'ardeur qui la luy peignoient la plus aimable des Femmes. Le lendemain il alla l'attendre dans la mesme Eglise où il la trouvoit tous les matins sur les onze heures, mais il y resta inutilement jusqu'à ce qu'on la fermast. Elle n'y vint point; & comme il s'imagina qu'elle alloit ailleurs pour l'éviter , le jour suivant il renvoya le mesme

me

me Espion , qui l'avertissoit de sa sortie. Cet Espion luy vint dire , qu'après avoir fait le guet jusqu'à midy , il avoit sçeu d'un Voisin qu'elle estoit allée à S. Germain. Il s'y rendit le jour mesme, & en arrivant , il eut le chagrin d'apprendre qu'elle estoit partie pour retourner à Paris. Cette disgrâce luy fut d'autant plus sensible, qu'il se vit contraint de demeurer à la Cour pendant quelque temps pour une Affaire importante. Il en eut tant de douleur , qu'il fit paroître son abattement sur son visage. Tous ses Amis qui s'en apperceurent, luy en demandoient la cause , & aucun d'eux ne pouvoit comprendre le prompt changement de son humeur. Si tost qu'il eut terminé l'Affaire qui l'arrestoit, il retourna à Paris , où il arriva fort tard.

Ainsi

Ainsi il fut obligé de remettre au lendemain à s'informer de la Belle. Il sçeut qu'elle estoit allée aux Jesuites de la Ruë Saint Antoine. Il y courut aussitost, & la chercha dans toute l'Eglise. Il n'y vit rien qui luy ressemblass, & desespéroit déjà de la rencontrer, lors qu'une Dame de son air & de sa taille, sortit tout à coup d'un Confessionnal. Elle estoit en équipage de Veuve, & s'il la suivit jusqu'au Balustre, ce fut plutôt par la curiosité que luy donna ce rapport de taille, que dans aucune pensée que ce fust la Dame qu'il venoit chercher. Il se mit assés pres d'elle, & fut quelque temps sans pouvoir la voir. Son visage estoit couvert de Voiles de crêpe. Enfin, elle les leva, & n'en laissant qu'un, elle découvrit

au

au Cavalier ces mesmes traits que l'Amour avoit si bien gravez dans son cœur. Jugez avec combien de surprise il la vit dans un état si différent de celuy où il l'avoit toujours veüe. Ses Habits lugubres n'avoient rien diminué de ses premiers charmes, & il la trouva aussi touchante avec un Bandeau de Veuve, qu'il l'avoit trouvée aimable dans sa plus grande parure. L'attention avec laquelle il la regardoit, luy fit remarquer des larmes qui mouilloient ses jouës. Il en fut tout penetré, & partagea sa douleur, malgré la secreete joye qu'il pouvoit avoir de ce qu'elle estoit en liberté de répondre à son amour. Aussitost qu'il fut chez luy, il envoya s'informer si le changement de sa fortune n'en apportoit point à ses Affaires. On luy apprit qu'elle

partoit

partoit dès le lendemain , & retournoit en Province. Cette nouvelle fut pour luy un coup de foudre. Le déplaisir de la perdre le fit resver quelque temps , & enfin il resolut de la suivre, ne doutant point que les sentimens aussi tendres & aussi respectueux que ceux qu'il avoit pour elle , n'eussent le pouvoir de toucher son cœur. Il estoit tout prest d'exécuter ce dessein, quand la mort précipitée d'une Patente qui le fit son Heritier , mit obstacle à son depart. Il se vit mesme obligé d'aller ailleurs pour des Affaires pressantes qui regardoient la Succession ; & dans le chagrin d'estre éloigné de la Dame, il ne trouvoit à se consoler que quand il songeoit que sa fortune augmentée le rendoit plus digne d'en estre écouté favorablement. Cependant

pendant le déplaisir de l'absence a esté si grand pour luy , qu'il en est tombé malade dans une Ville, où un interest tres - considerable le tient arresté. Il n'y voit qu'un seul Amy qui sçait son secret , & qui s'est chargé d'apprendre à la Dame l'état malheureux où l'a réduit son éloignement. Si cette aimable Personne se reconnoît à ces circonstances , comme il luy fera aisé, puis qu'il n'y en a aucune inventée , elle doit se tenir fêlée d'avoir un Amant très-passionné , qui feroit tout son bonheur de pouvoir la rendre heureuse.

Je passe à d'autres amours dont le récit vous plaira, quoy que l'Avanture n'ait rien de nouveau pour vous. Il est naturel, & d'une Muse qui a des expressions aisées, Peut-être avez-vous quelques

ques Amies dans vostre Province,
 qui s'éveillant quelquefois au
 chant du Coq, ne sçavent pas
 que la nécessité de se faire enten-
 dre quand le jour approche, est
 un châtiment qu'il s'est attiré. Ce
 petit Ouvrage est d'une Person-
 ne de qualité, dont le merite ré-
 pond à l'esprit.

METAMORPHOSE

D'ALECTRION

EN COQ.

LE Conte dit que le Dieu
 Mars,

Rebuté cōme un vieux Gendarme
 De la fatigue & des hazards
 Que la Guerre de toutes parts
 Traîne avec de si grands vacar-
 mes,

Resolnt de se reposer,

Et

*Et pour se divertir, voulut galan-
tiser.*

*Suivant ce beau dessein, dans l'Isle
de Cythere*

*Il choisit un Quartier de rafraî-
chissement*

*La Dame du Pais le reçut galam-
ment,*

Et luy fit, dit on, chere entiere.

*Vn soir qu'il avoit rendez-vous
Avecque son Hostesse aussi tendre
que belle,*

De crainte des Filoux,

Ou du Mary jaloux,

Il se fit escorter par un Valet fidelle

Qu'on appelloit Aleëtrion,

D'autant qu'en pareille affaire

Peu de précaution

Est toujours fort necessaire :

Mais comme le Dieu des Combats

Sans-doute ne s'ennuyoit pas

Pres de la belle Cytherée,

Il s'oublia dans les plaisirs,

Fevrier 1681.

D

*Et la nuit toute entière , au gré de
ses desirs,*

Parut de fort courte durée.

Cependant le Prince du jour

Qui soupiroit pour la Déesse,

Sans pouvoir gagner sa tendresse,

Plein d'inquietude & d'amour,

Remonta sur nostre Hemisphere

Vn peu plus tost qu'à l'ordinaire.

*Ses rayons curieux , fort indiscrete-
ment*

*Entrerent trop matin dans un Apar-
tement,*

Où le Galant & la Belle

Parloient de leur passion,

Car le pauvre Aleëtrion

S'endormit en sentinelle.

Il en fut aussi battu

D'une terrible maniere ;

Son Maître estoit si bourru,

Qu'il eut cent coups d'étrivière.

*Enfin dans le couroux dont Mars
fut embrazé*

Par

*Par cette funeste aventure,
Le pauvre Aleétrion fut metamor-
phosé.
On luy donna d'un Coq la forme &
la figure;
Mais en changeant de nature,
Il se fit plus avisé,
Car sa disgrâce passée
Sans cesse occupant sa pensée,
On voit toujours dès le minuit
(Bien que dans l'Univers tout repose
sans bruit)
Que quand l'Astre du Jour veut
quiter l'autre monde
Pour rendre à celui-cy sa lumière
féconde,
Dès qu'il approche l'Horizon,
Le Coq se souvenant du sort d'Ale-
étrion,
Aussitost se met à l'erte,
Et chantant à gorge ouverte,
D'un empressement nonpareil,
Il annonce aux Mortels le retour du
Soleil.*

D ii

*Je ne vous diray point si c'est Hi-
stoire ou Fable,*

*Je le tiens cependant d'un Auteur
approuvé;*

Si le cas n'est pas véritable,

Il paroît assez bien trouvé.

Le dernier de l'autre mois, Mr l'Electeur Palatin fut reçu Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. La ceremonie s'en fit en Angleterre dans la Chapelle du Chateau de Vindfor, par Mr le Comte d'Oxford, & Mr le Duc d'Albemarle, Chevaliers de ce même Ordre, en qualité de Commissaires de Sa Majesté Britannique. Cet Electeur fut représenté par Mr le Comte de Craven. L'Institution de cet Ordre est connue presque de tout le monde. Elle a été faite en 1351. par Edoüard III. Il aimoit la Comtesse de Sarisbury, &

un

un jour la Jaretiere de cette Dame estant tombée dans le temps qu'elle dançoit, il la releva. Quelques-uns de ses plus familiers Courtisans qui s'en apperçurent, luy ayant dit en riant, que l'amour faisoit estimer les moindres choses, il leur répondit, qu'avant qu'il fust peu ils rendroient honneur à cette Jaretiere. Quelques jours apres il fit six-vingts Chevaliers, & les obligea de porter des Jaretieres bleuës à la jambe gauche, avec ces paroles écrites dessus en lettres d'or, *Honny soit qui mal y pense*, voulant faire entendre par là à toute sa Cour, qu'on avoit jugé de luy & de la Comtesse autrement qu'on ne devoit. Cette origine est bien plus probable que ce que disent quelques Auteurs, que ce Prince établit l'Ordre de

la Jâretiere par la consideration de la fameuse Bataille qu'il avoit gagnée à Crecy. Je ne vous repete point ce que je vous dis il y a quelques mois de Monsieur l'Electeur Palatin , en vous apprenant la mort du feu Electeur son Pere. Je vay seulement répondre à deux Questions que vous me fistes. Vous vouliez sçavoir si l'Empire avoit toujours esté electif , & si jamais les élections des Empereurs ne s'étoient faites par un plus grand nombre d'Electeurs que nous ne voyons aujourd'huy de Princes qui ont cette Dignité. Charlemagne qu'un merite extraordinaire avoit placé sur le Trône Imperial, transféra l'Empire à ses Descendans par droit de succession. Ils en jouirent sans trouble , tant qu'ils retinrent quelque chose de sa vertu;

tu ; mais lors qu'on les vit degenerer , on l'alla offrir à Othon de Saxe qui le refusa. A son refus on jeta les yeux sur Conrad Duc de Franconie, auquel succeda Henry Fils d'Othon de Saxe. Son Fils fut Empereur apres luy sous le nom d'Othon I. & ce droit de succeder de Pere en Fils dura jusqu'à Henry IV. qui fut declaré indigne de regner , & mesme excommunié par le Pape Gregoire VII. Alors les Allemans qui jusque-là avoient eu grand soin de conserver l'Empire à la Race de leur Prince , abolirent le droit de succession , en s'attribuant celuy d'élire les Empereurs. Ce n'est pas qu'avant Henry IV. il n'y eust une maniere d'Electiion, mais elle n'estoit qu'apparente. Les Empereurs, & mesme ceux de la Maison de Charlemagne, voulant de-

cherer leur Successeur , faisoient assembler les plus considerables de l'Empire, pour sçavoir d'eux si ce Successeur leur agréoit. Cette Demande qui estoit toujours suivie de leur approbation , avoit quelque chose d'approchant des élections ordinaires. Quand l'Empire fut devenu électif , ces élections se firent d'abord par tous les Princes tant Seculiers qu'Ecclesiastiques , par les Seigneurs, les Prélats , & les Villes mesmes. Ainsi, au raport de l'Abbé d'Ursperg , Henry V. fut élu par le suffrage de tous. Lothaire II. par deux Archevesques , huit Evêques , plusieurs Prélats & Seigneurs. Conrad III. par un fort grand nombre des principaux de l'Empire , sans qu'on appellast le Duc de Saxe, ce qui fait voir que le College Electoral n'estoit pas
encor

encor éably comme il l'est presentement , puis qu'il est porté par une Ordonnance expresse, que l'Electeur de Mayence convoquera ses Collegues , & n'en ômettra aucun , sous peine de nullité. Tous les Princes Alle-mans eleurent Frideric Barbe-rousse. Philippe fut élevé à l'Em-pire par les Bavarrois, les Saxons, & les Suabes ; & Othon IV. par ceux de Strasbourg , de Colog-ne , & de quelques autres Villes. Cet Empereur ayant esté excom-munié , le Roy de Boheme , les Ducs d'Autriche & de Baviere, le Landgrave de Turinge , & plusieurs autres Princes , eleu-
rent Frideric Roy de Sicile , qui fut Frideric II. Insensiblement les plus puissans avoient exclus tous les autres de ce droit d'élire ; & la confusion qui naissoit de ce

grand nombre d'Electeurs , le fit reduire à celuy de sept , en faveur de ceux qui possedoient les Charges éminentes à la Cour Imperiale. Tous les Ecrivains demeurèrent d'accord que cette reduction ne se fit qu'après l'élection de Frideric II. dont je viens de vous parler , à qui on donna la place d'Othon IV. au commencement du treizième Siecle. L'Empereur Charles IV. la confirma par le Reglement qu'il fit en 1356. dans son Ordonnance appelée la Bulle d'or. Les Electeurs sont presentement trois Ecclesiastiques, & cinq Seculiers. Ceux de Mayence, de Treves, & de Cologne , sont Archevesques & Archichanceliers , le premier en Allemagne, le second en France, & au Royaume d'Arles ; & le troisième en Italie, mais ces deux derniers

derniers ne sont Archichancel-
 liers que de nom. Cette Charge
 d'Archichancelier rend l'Ele-
 cteur de Mayence tres-confide-
 rable , parce qu'elle met entre ses
 mains les Archives de l'Empire,
 & le rend Depositaire des Loix
 Universelles. Les cinq Seculiers,
 sont le Roy de Boheme , Grand
 Echançon ; le Duc de Baviere,
 Grand - Maître ; le Duc de Saxe,
 Grand Maréchal ou Connesta-
 ble ; le Marquis de Brandebourg,
 Grand Chambellan ; & le Prin-
 ce Palatin du Rhin , Sur-Inten-
 dant des Finances de l'Empire. Le
 huitième Electeur estoit incon-
 nu avant la dernière Paix d'Al-
 lemagne. Frideric V. Comte Pa-
 latin , ayant accepté la Couron-
 ne de Boheme que les Protec-
 tans de ce País luy envoyerent
 offrir , l'Empereur Ferdinand II.

à

à qui elle appartenoit , conçut une telle indignation de ce procédé , qu'il transféra la dignité Electorale de ce Comte à Maximilien de Baviere. Cet Acte de Souveraineté, & quelques autres que fit Ferdinand , sans prendre l'avis de tous les Etats de l'Empire , porterent les Princes à se liguier. Ils appellerent les Etrangers à leur secours. La guerre fut longue & sanglante , & enfin les deux Partis estant las de voir répandre du sang , on s'assembla à Munster pour y conclure la Paix. Les Ambassadeurs se trouvoient embarassez , parce qu'il falloit satisfaire aux deux principales Branches de la Maison Palatine. Chacune pretenoit l'Electorat : la premiere , par les avantages d'une possession de plusieurs siècles : & la seconde
par

par ses grands services. Pour finir ce diferent , on accorda le premier Electorat à Maximilien Duc de Baviere & à sa Posterité, & on en créa un huitième pour Charles-Louïs Prince Palatin du Rhin , Fils du Comte Frederic V. à condition que si la Branche de Maximilien manquoit avant l'autre , ces derniers rentreroient dans leur ancien Electorat , & le nouveau seroit entierement aboly. En matiere de Civil, les Empereurs s'étant obligez à quelque Justice , l'Electeur Palatin est leur Juge : mais quand ils sont accusez d'avoir mal administré l'Empire , le Jugement en appartient à tout le College Electoral : & alors, l'Electeur Palatin est Directeur du Procés , & non celuy de Mayence, quoy qu'il soit Doyen du College Electoral.

ral. La préseance n'est disputée par aucun à ce dernier. C'est luy qui prescrit le jour & le lieu de l'Electiōn ; lors que l'Empereur est mort , ou qu'il faut créer un Roy des Romains. L'Electeur Palatin & celuy de Saxe, ont ce Privilege , que quand l'Empire est vacant, ils en sont les Vicaires, & peuvent faire tout ce qui est au pouvoir de l'Empereur, à l'exception de donner l'Investiture des grands Fiefs , sans rendre aucun compte de leur Administration. Cependant , quoy que la dignité Electorale soit tres-éminente, elle n'égle point la Royale. On le connoist par l'ordre mesme des Electeurs. Celuy de Bohême n'étant que Duc, estoit le dernier, & dès qu'il eut obtenu le titre de Roy, il preceda ses Collegues. En l'Electiōn de Leopold - Ignace,

qui

qui regne aujourd'huy , le Roy de Bohême se trouva une seule fois à l'Assemblée , & eut une Chaise de Drap d'or , lors que ses Collegues n'en avoient que de Velours cramoisy. Les Electeurs Ecclesiastiques n'ont point de voix passive dans les Assemblées d' Election. Ainsi ils peuvent nommer un autre , mais ils ne sçauroient être nommez. Les Secculiers se peuvent donner leur voix à eux - mesmes. C'est ce que fit Sigismond de Luxembourg, Roy de Bohême, qui estant dans l'Assemblée pour élire un Empereur apres la mort de Robert de Baviere , parla le premier selon la coutume, dit qu'il ne connoissoit personne qui meritaist mieux l'Empire que luy , & en se donnant sa voix , il s'attira celles des autres. L'Habit que portent les Electeurs dans

dans cette Ceremonie , est à peu près comme celuy des Présidens à Mortier. Les Ecclesiastiques ont une Robe de Drap de laine, teint en écarlate ; & celle des Séculiers , est de Velours rouge cramois. Elles sont fourrées d'Hermine, & leur Bonnet a le ply retroussé , qui laisse voir une partie de la Fourrure. Le Roy de Bohême au lieu du Bonnet Electoral, portoit une Couronne Royale sur sa teste dans la dernière Election.

Voilà, Madame, tout ce que j'ay pû recueillir sur cette matiere. Je viens à un Article de divertissement. M. Malo, & quelques-uns de ses Amis qui ont passion pour la Musique , ne voulant rien épargner pour se donner ce plaisir, ont fait toute la dépense qui pouvoit être nécessaire pour mê-
ler

GALANT. 89

ler d'agreables Intermedes de Chants , & de Dances , à l'Amphitryon du fameux Moliere. Cette Comédie a esté representée plusieurs fois ce Carnaval, sur un fort galant Theatre dressé chez M. Malo , en présence d'un fort grand nombre de Personnes de qualité invitées à ce Spectacle. Les Acteurs estoient des Particuliers, qui se sont tous acquitez admirablement de leurs rôles. La Musique des Intermedes qui ont divisé les Actes, est de M. Lallouette , Elève de M. Lully. C'est assez dire pour répondre de sa bonté. Voicy en quoy consistent les Ornaments qu'on a prestez à la Piece. L'ouverture du Theatre se fait par la Seine , qui commence le Prologue. Elle est suivie de ses Nymphes, deux desquelles chantent ces Vers.

Sor

Sortons , sortons de nos Grottes
profondes ,
Ce jour pour nous est un jour glo-
rieux ;

Le Dieu qui regne sur ces Ondes,
Doit bientost paroître en ces
lieux.

La Seine répond.

Qu'à seconder mes soins vostre Zele
s'empresse ,

Que vostre heureuse adresse
Donne à vos yeux un nouvel agré-
ment ;

Qu'en vos chants, qu'aux transports
d'une pleine allégresse ,
Eclate le bonheur d'un séjour si
charmant.

Après que le Chœur des Nym-
phes a repeté ces deux derniers
Vers, & qu'elles ont toutes expri-
mé leur joye par leurs Dances,
deux d'entr'elles chantent ce qui
suit.

On

*On dit qu'il faut aimer les peines
Que l'Amour mesle à ses douceurs.*

*Laissons ces Biens trompeurs
A qui veut porter des Chaînes,
Laissons ces Biens trompeurs
A qui veut verser des pleurs.*



*La peur d'une Chaîne cruelle
Ne me fait point craindre sa Loy;
Mais il n'est plus de foy,
On rougit d'être fidelle;
Mais il n'est plus de foy,
Il vaut mieux n'aimer que foy.*

Neptune paroist suivy des Tritons. La Seine va au devant de ce Dieu avec ses Nymphes, & tous ensemble, ils font cette Scene.

LA SEINE.

*Quelle faveur pour ces heureux
Climats !*

*Quel sujet, Dieu puissant, attire icy
tes pas ?*

NEP

92 MERCURE
NEPTUNE.

*Je viens voir de plus pres ta gloire
sans seconde,*

*Je viens estre à mon tour témoin de
ton bonheur,*

*Et montrer icy quel honneur
Moy-mesme je me fais du tribut de
ton Onde.*

*C'est sur tes Rivages fameux
Que le plus grand des Rois, en tout
ce qu'il médite,*

*Charme par sa haute conduite
Ses Peuples qu'il rend heureux,
L'Univers qu'il étonne, & les Dieux
qu'il imite.*



*Quel charme de le voir à son Peu-
ple, à sa gloire,*

*D'un cœur si satisfait immoler son
repos,*

*Et faire oublier ces Héros,
Ou qu'a formez la Fable, ou que van-
te l'Histoire!*

LA

GALANT. 93
LA SEINE.

*Que le Gange orgueilleux , jaloux
d'un sort si beau ,
Sur des Arenes d'or roule son onde
fiere .*

*Que du Dieu de la Lumiere
Ses flots soient le brillant Berceau ;
A voir ce que mes Bords étalent d'a-
bondance ,
I'ay droit de mépriser tout l'or de
ses sablons ;
Et d'un si grand Héros l'éclat & la
présence ,
Du Soleil à mes yeux valent bien
les rayons .*

Tous ensemble.

*Le bruit de sa gloire extrême
A cent Peuples charmeZ fait sou-
haïter ses Loix .*

*On ne peut nombrer ses Exploits .
La Renommée elle-mesme
S'est venue en peine avecque ses cent
voix .*

UN

94 M E R C U R E
UN TRITON à la Seine.

*Nul ne peut mieux que toy de sa
rare valeur .*

Montrer icy les preuves.

*Tandis que Mars en fureur
De l'Europe troublée alarmoit tous
les Fleuves,*

*D'horribles cris gémissaient leurs
Echos,*

*Le sang souilloit leurs eaux &
leurs rivages.*

*Ce Grand Roy cependant assuroit
ton repos ,*

*Et toujours tes libres flots
Portoient au Dieu des Mers tes pai-
sibles hommages.*

UNE NYMPHE.

*Par ce calme constant de ces ondes
si vives*

On peut juger quels attraits

Une profonde Paix

Entretient sur ces Rives.

Sans

*Sans cesse mille Concerts
En ces aimables Lieux font retentir
les airs.*

*Vne allégresse entiere
N'y laisse plus pousser que d'amou-
reux soupirs,*

*Et la Trompette guerriere
De cette heureuse Paix sert encor
aux plaisirs.*

NEPTUNE & UN
TRITON.

*Que ces aimables Lieux
Soient toujours exempts d'alar-
mes.*

Le Chœur répète ces deux Vers.

NEPTUNE.

*Que la faveur des Dieux
En maintienne sans cesse, en aug-
mente les charmes.*

UN TRITON.

*Pour les Voisins jaloux soient le
trouble & les larmes.*

DEUX

96 M E R C U R E
D E U X N Y M P H E S.

*De ces justes souhaits l'effet n'est
point douteux.*

*Le destin de L O U I S, la terreur de
ses armes,*

*En sont de seurs garands à ses Peu-
ples heureux.*

Tous ensemble.

*Que ces aimables Lieux
Soient toujours exempts d'alar-
mes.*

*Après que ces Vers ont esté
chantez, les Tritons forment une
Entrée avec les Nymphes. Elle
est suivie de ces deux Couplets
que chante la Seine.*

*Icy l'Amour fait aimer sa puissance,
Ces Lieux charmans y portent nos
desirs.*

*Suivons ses Loix. Que sert la re-
sistance ?*

*Toujours les maux précédent ses
plaisirs ;*

Mais

*Mais quand un cœur voit payer sa
constance ,
Regrete-t-il sa peine & ses sou-
pirs ?*



*Quand des Amans ont fait le ten-
dre hommage.*

*Sçait-on jouir des droits de sa
beauté ?*

*Quels sont les biens que gouste un
cœur sauvage ?*

Doit-il vanter sa triste liberté ?

*Que de plaisirs il perd dans le bel
âge !*

*Qu'un jour ce temps sera bien re-
greté !*

Ce Prologue estant finy , les Ac-
teurs representent le Premier
Acte de la Comédie d'Amphi-
trion , dont Jupiter emprunte la
forme pour se faire aimer d'Alc-
mene. C'est là-dessus qu'est fait
l'Intermede qui suit cet Acte.

Fevrier 1681.

E

L'Amour y vient s'applaudir de
la victoire qu'il a remportée sur
le Souverain des Dieux. Venus
paroist avec luy. Il est suivy des
Plaisirs, & elle des Graces.

V E N U S.

*Celebrez de l'Amour la victoire
nouvelle,*

Chantez sa gloire immortelle.

C H O E U R.

*Célébrons de l'Amour la victoire
nouvelle,*

Chantons sa gloire immortelle.

L' A M O U R.

*Que Jupiter vante à mes yeux
Son pouvoir redouté des Hommes &
des Dieux ;*

*De ses mains , quand je veux , j'ar-
rache le tonnerre,*

*Il quitte les Cieux pour la Terre,
Et trouve dans mes fers son destin
glorieux.*

CHOEUR

E G A L A N T.

C H O E U R.

Célébrons de l'Amour, &c.

U N P L A I S I R.

Resister à l'Amour est une triste gloire.

*En vain d'un fier orgueil on se croit
faire honneur;*

Pour un jeune cœur

*La défaite vaut mieux cent fois
que la victoire.*

V E N U S.

La Jeunesse

Sans tendresse,

Est un Printemps sans fleurs.

*Gardez-vous bien de traiter de
foiblesse*

Les amoureuses langueurs.

La Jeunesse

Sans tendresse,

Est un Printemps sans fleurs.

A l'Amour il faut se rendre.

Cédez-luy sans attendre,

*Pour goûter plus longtemps ses dou-
ceurs.*

E 2

La Jeunesse

Sans tendresse,

Est un Printemps sans fleurs.

TROIS PLAISIRS.

*Si vous croyez toujours une Fierté
cruelle,*

*Vous vous épargnerez des ennuis, des
soupirs.*

*Si vous voulez croire un Amant
fidelle,*

*Vous goûterez les plus charmans
plaisirs.*

UNE GRACE.

*Toucher une Beauté que sa propre
douceur*

*Conduit aux sentimens qu'on veut
luy faire prendre,*

*C'est un triomphe aisé qu'on doit
tout au bonheur;*

Mais de farmer un cœur

*Qui des traits de l'Amour s'est tou-
jours sçeu défendre,*

C'est vaincre avec honneur.

VE

GALANT. 101

VENUS.

Au pouvoir de l'Amour, rendez, rendez les armes.

UN PLAISIR.

Rien ne peut, rien ne doit résister à ses coups.

VENUS & UN PLAISIR.

*Dans son Empire plein de charmes
Il est des momens moins doux,
Mais les plaisirs ailleurs ne valent pas ses larmes.*

VENUS.

Vostre gloire en cedant doit être sans alarmes.

UN PLAISIR.

*Il a soumis des cœurs
Qui n'ont point eu d'autres vainqueurs.*

L'AMOUR.

*Amans, si l'orgueil de vos Belles
Semble d'abord à vos ardeurs fidèles
Ne promettre pour fruit que de tristes regrets,*

E iij

102 MERCURE

*Ne vous laissez point de vos chaînes.
Soyez constans , soyez discrets,
Bientost dans les plaisirs vous oubli-
rez vos peines.*

AUTRE GRACE.

*Un cœur qui sçait se taire,
Sçait conduire une affaire.
Dans le sort le plus doux
Plaignez-vous d'un malheur ex-
trême,
Vn bonheur bien caché ne craint
point les Ialoux ,
Il ne faut estre heureux que pour
l'Objet qu'on aime.*

L'AMOUR.

*Joignez vos voix & vostre zele,
Que la Terre & les Cieux
Retentissent du bruit de ma gloire
immortelle,
Suivez toujours mes Loix, c'est imi-
ter les Dieux.*

*Le Chœur répète, Ioignons nos
voix,*

voix, &c. Apres quoy, les Plaisirs
& les Jeux font une Entrée, pour
marquer la part qu'ils prennent à
la victoire de l'Amour. La Dance
finie, un des Plaisirs chante ce
qui suit.

*Ne croyez pas toutes les plaintes
Qu'on fait de l'Empire amoureux.
Un cœur bien discret sous ces adroi-
tes feintes*

*Souvent veut cacher le bonheur de
ses feux.*

*Ne croyez pas toutes les plaintes
Qu'on fait de l'Empire amoureux.*



Que sans aimer, la vie est triste !

Cédons à l'Amour, cédons tous.

*Tout aime à son tour ; un cœur qui
résiste,*

S'attire l'effort des plus rudes coups.

Que sans aimer, la vie est triste !

Cédons à l'Amour, cédons tous.

E iij

Les Acteurs ayant représenté le Second Acte d'Amphitryon, dans lequel Jupiter trouve moyen de se raccommoder avec Alcme-
ne, Mercure amene des Musiciens & des Danceurs vestus en Ber-
gers & en Faunes , pour la Feste que ce Souverain des Dieux fait préparer aux Officiers de l'Ar-
mée. L'ouverture de cet Inter-
mede se fait par Mercure , qui chante ces Vers.

*Messieurs, c'est icy qu'à loisir
Vous pouvez préparer vostre galante
Feste ,*

*Qui du Festin qu'on appreste
Doit achever le plaisir.*

*Que vos Jeux animez par le Dieu
des Bouteilles ,*

*Charment les yeux & les oreilles,
Et dans vos Chants celebreZ tour-
à-tour*

Le Dieu du Vin, & celui de l'Amour.
BER

BERGER CONSTANT.

*Aimable liberté, charme d'un cœur
tranquille,*

*Un Amant malheureux trouve en
toy son azile,*

*Nul chagrin sous tes Loix ne le fait
murmurer ;*

*Et moy dans les plus rudes chaînes,
Accablé de mille peines,*

*Je meurs sans te pouvoir seulement
desirer.*

BERGER INCONSTANT.

*De tes mortels chagrins je plains la
violence ;*

*Pour t'en guerir, éprouve l'incon-
stance.*



Qu'un Inconstant est heureux!

Que sa Bergere

Soit ingrate ou legere,

*Il n'en a point de momens plus
fâcheux.*

Qu'un Inconstant est heureux !

E V

*S'il se trouve mal dans sa chaîne,
 D'abord il en brise les nœuds,
 Et consolé d'un sort qu'il repare
 sans peine,
 En va chercher ailleurs une selon
 ses vœux.*

Qu'un Inconstant est heureux!

BERGER CONSTANT.

*Iris est insensible à mon amour
 fidelle,*

Mais je ne puis aimer qu'elle.

UN FAUNE.

*Méprise les conseils de cet Amant
 volage,*

*De son aveuglement tu dois te ga-
 rantir.*

Changer d'esclavage,

Ce n'est pas en sortir.

*Tous les Faunes ayant repeté
 ces deux derniers Vers, deux
 d'entr'eux chantent.*

*Pour guérir ton chagrin,
 Ne cherche que le Dieu du Vin.*

Fait

*Fais ton azile d'une Treille ,
C'est là que tu peux te sauver.
L'Amour ne t'y viendra trouver
Que pour partager ta Bouteille.*

BERGER CONSTANT.

*Iris est insensible à mon amour fi-
delle ,*

Mais je ne puis aimer qu'elle.

BERGER INCONSTANT.

*Essaye, essaye une fois
Les plaisirs d'un cœur volage.*

LES FAUNES.

*Suy Bacchus comme nous , suy ses
aimables Loix.*

BERGER INCONSTANT,
& UN FAUNE.

*Tu changeras bientôt de sort & de
langage.*

BERGER CONSTANT.

*Ah , si vous connoissiez la Beauté
que je fers ,*

Vous partageriez mes fers.

BER

BERGER INCONSTANT.

*J'ay veu cette Beauté qui se rit de
tes peines,*

*Cependant ses appas ne peuvent
rien sur moy.*

BERGER CONSTANT.

*Il faut donc qu'un Rocher soit plus
tendre que toy.*

BERGER INCONSTANT.

*Non, mais une Beauté qui n'ofre que
des chaînes,*

N'aura jamais ma foy.

UN FAUNE.

*Bacchus ne défend pas d'aimer,
De beaux yeux quelquefois ont bien
sçeu me charmer ;*

*Mais quand l'Amour devient trop
puissant sur mon ame,*

*Je mets une Bouteille au devant de
ses coups ;*

*Et le Vin dans mon cœur, pour mo-
dérer sa flâme,*

Allume un feu plus doux.

LES

GALANT. 109
LES FAUNES.

*Vive le Dieu du vin, vive son doux
empire.*

*Ses charmantes douceurs
Ne coustent point de pleurs,
On possède aussitost tout ce que l'on
desire.*

*Vive le Dieu du vin, vive son doux
Empire.*

BERGER INCONSTANT.

*Un seul regard d'Iris mesme se-
vere,*

*Vaut à mon cœur les plaisirs les
plus doux.*

*Si ce regard estoit desarmé de co-
lere,*

*Grands Dieux, de mes transports je
vous rendrois jaloux.*

BERGER INCONSTANT.

*Esclave malheureux du Tyran que
tu sers,*

*Il ne te faut que des pleurs & des
fers.*

LES

140 MERCURE
LES FAUNES.

*Va porter tes ennuis ailleurs ,
Et quels que soient les maux dont
tu sens les atteintes,
Ne trouble point icy nos jeux par tes
clameurs ,
Ou le bruit de tes plaintes
Ne fera qu'exciter nos ris & tes
douleurs.*

Les Faunes commencent icy à
dancer , & en suite chantent ces
Vers.

*Fussiez-vous accablé de mille soins
confus ,*

*Quand l'Amour, un Procez, & tous
vos Biens perdus ,*

*Vous donneroient du dégoût pour
la vie ,*

*Voulez-vous rire encor malgré le
Sort jaloux ?*

*Voulez-vous voir tous les Roys
sans envie ?*

Buvez, buvez, enjuyez-vous.

Eh



*Eh bien, ces jeux & ces plaisirs
Ne valent-ils pas bien tes pleurs
& tes soupirs ?*

BERGER CONSTANT.

*Iris est insensible à mon amour fi-
delle ,*

Mais je ne puis aimer qu'elle.

BERGER INCONSTANT.

*Esclave malheureux du Tyran que
tu sers ,*

*Il ne te faut que des pleurs & des
fers.*

BERGER CONSTANT.

*Tant qu'Amour gardera son pouvoir
sur les ames.*

LES FAUNES.

*Tant que Bacchus chassera le cha-
grin.*

BERGER INCONSTANT.

*Tant que l'Amour constant fera
craindre ses flâmes.*

Tous

Tous ensemble.

*Bacchus ; le seul Bacchus, } reglera
 Iris , la belle Iris, } mon
 L'aimable changement } destin.*

Jupiter s'estant fait connoître pour l'Amant d'Alcmene dans le troisiéme Acte , les Thebains finissent la Piece , en exprimant par leurs dances & leurs chants la joye qu'ils ont que leur Ville ait esté honorée de la presence de ce Dieu.

CHOEUR DE THEBAINS.

Jupiter pour ces Lieux

Quitte le séjour des Dieux.

DEUX THEBAINS.

*De ce grand jour gardons bien la
 mémoire ,*

*Que l'Encens en tous lieux fume
 sur nos Autels.*

CHOEUR DE THEBAINS.

*Que le reste des Mortels
 Soit jaloux de nostre gloire.*

DEUX

GALANT. 113

DEUX THEBAINS.

*Ces Lieux ont pour luy des appas
Qu'au Ciel il ne trouvoit pas.*

DEUX AUTRES
THEBAINS.

*Concevons un bonheur suprême
Sur le charmant espoir qu'il nous
donne luy mesme.*

UN THEBAIN.

*Tremblez, Ennemis jaloux,
Il va naître parmy nous
Un Héros dont les Faits doivent
remplir la Terre.*

*Vous reconnoistrez à ses coups
Le Fils du Maistre du Tonnerre,
Tremblez, Ennemis jaloux..*

AUTRE THEBAIN.

*Jeunes Beutez, dont les rigueurs
extrêmes*

*Sont tout le fruit de nos ardeurs,
Voyez condamner vos cœurs
Par l'exemple des Dieux mêmes.
Est-il honteux
De brûler de leurs feux?*

114 **MERCURE**
DAME THEBAINE.

*Les Dieux aux transports amou-
reux*

*Peuvent trouver des charmes.
Tous les plaisirs sont faits pour
eux,*

*Ils n'ont point dans leurs vœux
De cruelles alarmes.
Ce n'est point aux Mortels jaloux
D'espérer un sort si doux.*

THEBAIN.

*Quittez une erreur si vaine,
Les Dieux en prenant une chaîne,
Ne sont pas exempts de soupirs.*

*Un peu de peine
Fait mieux goûter les plaisirs.*

DAME THEBAINE.

*Il n'est point de tourment cruel
Qui puisse mettre à bout leur cou-
rage immortel,*

*Mais de ma fermeté mon ame se
défie.*

*J'ay vu de cent Beautés le malheur
éclatant. S'il*

*S'il m'en arrivoit autant,
Ce seroit fait de ma vie.*

DEUX DAMES THEBAINES.

*Fuyons , fuyons l'Amour , craignons
ce Dieu trompeur ,
On ne peut contre luy garder trop
bien son cœur.*

THE BAIN.

*Si la crainte des soupirs
Vous fait fuir les plaisirs
Où le bel âge vous convie,
D'un Amant éprouvé faites un heu-
reux choix,
Pour suivre de si douces Loix ,
Ce vous sera trop peu que toute vo-
stre vie.*

LES THEBAINS.

*Aimez, jeunes Bantez, aimez,
De vos fers, de vos feux , vos cœurs
seront charmés.*

DAME THEBAINE.

*Il est trop malaisé de faire un choix
heureux.* AU

116 MERCURE

AUTRE THEBAINE.

*Tout est plein aujourd'huy de Trom-
peurs dangereux.*

AUTRE THEBAINE.

*On ne les connoit plus ; ils ont tous
le langage
Des cœurs bien amoureux.*

DEUX THEBAINES.

*Gardons, gardons toujours une fierté
sauvage,
Il est trop malaisé de faire un choix
heureux.*

THEBAIN.

*Il est des Amans infidelles,
Mais risquons-nous moins
En vous ofrant nos soins ?
Les feintes aux cœurs des Belles
Sont-elles moins naturelles ?*

DEUX THEBAINS.

*Aimons, aimons ; que nulle crainte
N'empesche de nous engager.*

DEUX

GALANT. CH17
DEUX AUTRES
THEBAINS.

*On démesle aisément une ame bien
atteinte,*

D'avec un cœur léger.

AUTRE THEBAIN.

*Et quand on y devroit courir quel-
que danger,*

Le prix que l'amour nous propose

Est-il un prix si bas,

Qu'il ne vaille pas

*Qu'un cœur pour l'acquérir hâzar-
de quelque chose?*

THEBAINS & THEBAINES
ensemble.

THEBAINS.

*Suivez, suivez l'amour, aimez ce
doux vainqueur.*

THEBAINES.

*Fuyons, fuyons l'Amour, craignons ce
Dieu trompeur.*

THEBAINS.

*On ne peut contre luy garder long-
temps son cœur.*

THE

MERCURE THEBAINES.

*On ne peut contre luy garder trop
bien son cœur.*

Ce Dialogue est suivy d'une
Entrée que dance le Peuple de
Thébes; apres quoy une Thébai-
ne chante ces Paroles.

*Lors que nous passons la vie
Sans quelque amoureux desir,
Que nos jours font peu d'envie !
Ils sont pour nous sans plaisir ,
Lors que nous passons la vie
Sans quelque amoureux desir.*



*Le retour de la verdure
N'est dû qu'aux soins de l'Amour.
Si tout rit dans la Nature ,
C'est que tout luy fait la Cour.*

*Le retour de la verdure
N'est dû qu'aux soins de l'Amour.*
DEUX THEBAINS.

Rendons-nous

Quand l'Amour nous inspire ;

Ren

Rendons-nous ,

Tout doit aimer ses coups.

Le Chœur répète , Rendons-nous , &c.

DEUX THEBAINS.

Le vain honneur de braver son empire,

Nous coûteroit nos plaisirs les plus doux.

Le Chœur répète Le vain honneur, &c. & on chante le Couplet qui suit de la mesme sorte.

Nos beaux ans

Sont faits pour la tendresse ,

Nos beaux ans

Ne durent qu'un Printemps

Aimons , aimons ; si c'est une foiblesse ,

Pour estre sage , on n'a que trop de temps.

Avoüez , Madame , que pour des Particuliers, rien ne sçauroit estre

estre plus glorieux, que de se donner à eux, & à leurs Amis, un divertissement assez peu commun pour attirer tout Paris, si l'entrée du Lieu avoit esté libre pour de l'argent. Le bruit qu'il a fait ayant fait naître l'envie à Monseigneur le Dauphin de voir ce galant Spectacle, il se rendit il y a trois jours chez monsieur Malo, accompagné de Madame la Dauphine, de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, & suivy d'une partie de la Cour. La Comédie fut si bien jouée, & les Intermedes chantez d'une maniere si juste, que ce Prince témoigna tout haut, que de long-temps il n'avoit rien vëu qui luy eust paru si agreable.

L'établissement du Droit François s'est fait à Caën, ainsi qu'à Paris. Vous voyez par là, que le Roy ne se lasse point de

de travailler au bien commun de
 ses Peuples. Le Mercredy 10. de
 ce Mois Monsieur Meliand, In-
 tendant de la Generalité de
 Caën, estant venu dans l'Ecole de
 Droit ; qu'on avoit ornée de tres-
 beaux Tapis, les Compagnies du
 Présidial & Bailliage s'y trouve-
 rent en Robes ; ainsi que les
 Echevins. Plusieurs Docteurs de
 toutes les Facultez de l'Universi-
 té, & la plûpart des Officiers des
 autres Corps de Justice de la Vil-
 le, s'y rendirent chacun en par-
 ticulier, avec presque tout le beau
 monde de Caën. Vous sçavez,
 Madame, que c'est une des Vil-
 les de France où l'on trouve le
 plus de Gens d'esprit, & que les
 Dames y ont une politesse qui ne
 sent point la Province. Les Com-
 pagnies ayant pris leurs places,
 Monsieur l'Intendant fit faire à

Fevrier 1681. F

haute voix la lecture de l'Arrest
 du Conseil du Roy, qui nommoit
 Monsieur le Courtois, Docteur
 aux Droits, Avocat au Présidial
 & Bailliage de Caën, pour Doc-
 teur Professeur du Droit Fran-
 çois en l'Université, & le mesme
 Monsieur Courtois, avec Mon-
 sieur Fleury, Prestre, Chanoine
 du S. Sepulcre; Messieurs Seves-
 tre, le Coq, & le Gras aussi Av-
 cats au Bailliage & Siege Prési-
 dial; Monsieur le Tremancois,
 Ecuyer, Avocat en Vicomté à
 Caën, Monsieur Halley le jeu-
 ne, & Monsieur Pyron, Professeur
 de l'Eloquence, pour les huit Do-
 cteurs aggregez aux Facultez de
 Droit. Cette lecture estant faite,
 Monsieur Meliand leur fit prê-
 ter le Serment, & donna place
 aux Docteurs aggregez, qui es-
 toient vestus de Robes noires
 avec

avec le Chaperon rouge, au rang des quatre anciens Docteurs des Facultés de Droit, qui portoiēt des Robes rouges. A l'égard de Mr le Courtois, dont la Robe estoit de cette mesme couleur, il le mit en possession de la Chaire de Droit, où il fit un tres-beau Discours qui luy attira l'applaudissement de tout le monde. Il fit voir les soins que nostre auguste Monarque avoit toujourns eus pour le bien de ses Sujets, & dit, *Qu'il n'avoit pu mieux couronner toutes ses Victoires apres tant de Provinces conquises, que lors qu'il avoit fait publier des Edits, des Déclarations, & des Ordonnances, pour établir dans tout le Royaume une Justice inviolable qui mist le repos dans les Familles.* Ensuite, il expliqua l'Ordonnance de Charles IX.

touchant les Transactions & Accords de Procez, qui ne sont point sujets au relevement s'il n'y a dol personnel, & cette explication fut appuyée de preuves & autoritez si fortes, que chacun fut obligé d'avouer que l'étude du Droit François estoit d'une grande utilité, pour porter ceux qui la font à la haine des Procès, dont la pensée ne peut jamais estre qu'odieuse, s'ils ne sont absolument nécessaires. Son Discours estant finy, Monsieur Meliand, dont il loua fort l'application continuelle à ce qui regarde les interets de Sa Majesté, & le bien public, luy fit occuper la seconde Place parmy les quatre anciens Docteurs Professeurs aux Facultez de Droit, suivant l'Arrest du Conseil. Le choix de ceux qu'on vient d'agréger,

gréger, a esté reçu avec d'autant plus de joye, qu'ils font tous d'un mérite particulier. Monsieur Fleury s'acquite avec une entiere exactitude del'Office de Promoteur, qu'il exerce en l'Officialité de Caën. Messieurs le Courtois, Sevestre, le Coq, le Gras, & le Tremançois, sont des Avocats consummez dans l'étude du Droit, & des affaires du Barreau; où ils paroissent avec de grands avantages; & Mr Pyron qui professe dans l'Université depuis fort long-temps, s'y est acquis une estime generale.

Il se fit ces derniers jours une Convesation tres-agreable entre plusieurs Personnes d'esprit, touchant certains mots, ou manieres de parler, dont on a voulu amener la mode. Un fort galant Homme qui s'en estoit diverty

comme les autres, prit de là occasion de les employer dans ce Billet qu'il envoya le lendemain à la Dame , chez qui l'examen s'en estoit fait.

B I L L E T.

Impraticable Beauté. J'aurois vieilly sans vous avec un cœur tout neuf. Cependant depuis que je me suis embarqué à vous aimer , je n'ay pû sçavoir la destination du vostre, & il est toujours indéchiffrable pour moy. Puis que je me fais une vraie affaire de vous aimer, pourquoy prendre des airs de chagrin quand vous me voyez ? Je suis d'une bonne paste d'Homme, & l'on en peut faire une bonne paste d'Amant. Je vous aime d'un amour distingué, & je vous trouve une Beauté à manger. Pour le coup vous
avez



1-13a:en

1
4
1



avez tort , & vous ne devez pas estre avec moy du droit , & du dédaigneux dont vous estes. Vous avez de violentes douceurs pour d'autres, qui ne seroient pas du goust du sublime. Je suis un Homme d'un bon commerce , & si je n'ay pas un assez gros bien pour vous , j'ay du moins un gros amour, & comme je vous aime avec une grosse délicatesse , je souhaite que vous ayez une grosse tendresse pour moy, sinon croyez que je ne vous aimeray jamais plus.

Je reçeus la Figure de la Comète , & des trois Oeufs extraordinaires qu'on a veus à Rome; daas le temps que j'achevois ma dernière Lettre. Cela fut cause que je me contentay de vous en faire la description. Je vous envoie aujourd'hui cette Figure; gravée sur celle de Rome , afin que vous

F iij

voyiez par vous-mêmes ce que je puis vous avoir représenté imparfaitement. On a imputé à l'apparition de cette Comète , le froid extraordinaire qu'on a souffert cette année en Italie. Il a esté grand en France , mais nous n'y avons éprouvé aucun malheur general dont la Comète puisse estre accusée. Les Particuliers peuvent avoir eu leurs sujets d'affliction. Cela est ordinaire dans chaque Famille , où la mort apporte toujours de grands changemens.

Celle de Madame la Marquise de Gordes a fort surpris , quoy qu'il semble qu'elle n'ait pas esté impréveuë pour elle. La perte de Monsieur de Gordes son Mary arrivée depuis deux mois, la toucha si vivement , qu'elle dit dès lors qu'il luy restoit peu de temps à

à vivre. Ce pressentiment , fondé sur l'excez de sa douleur , l'obligea de mettre ordre à ses affaires , non seulement pour sa conscience, mais encor pour son Testament , qu'elle fit dans une pleine santé trois ou quatre jours avant l'accident qui l'emporta tout d'un coup. Elle fut ouverte, & on luy trouva le fiel crevé. Elle estoit de la Maison d'Escoubleau-Sourdis, qui sans contredit est une des plus illustres du Royaume. Il y a eu un Cardinal de cette Maison. Mademoiselle de Gordes sa Fille, qu'elle avoit retirée du Couvent depuis quelque temps, a mille bonnes qualitez qui la font aimer de tous ceux qui la connoissent.

Cette mort a esté suivie de celle de Madame de Tonné-Chalrante, Fille de Mr de la Vailliere

Secrétaire d'Etat , & Veuve de
Messire Jean-Claude de Roche-
Chouart, Chevalier, Seigneur de
Tonné-charante, Comte de Vi-
vonne, Marquis de l'Isle-Dieu,
Seigneur d'Orgere, Colonel du
Regiment de la Marine. C'estoit
une Dame d'une très-grande
vertu. Elle en a donné d'éclatan-
tes marques par la patience & la
résignation toute Chrétienne a-
vec laquelle elle a soutenu les
longues douleurs dont sa maladie
a esté accompagnée. Elle fut en-
terrée à S. Eustache le 17. de ce
mois.

Le mesme jour on enterra Mr
Brigallien à S. Sulpice. Il estoit Pre-
mier Avocat du Roy au Chaste-
let, & ancien Echevin de Paris.
Il exerçoit cette Charge depuis
l'année 1640. & avoit eu le cha-
grin de perdre depuis assez peu
de

GALANT. 131

de temps un Fils & une Fille qu'il avoit. Ainfi Monsieur Brigallier son Frere est son Heritier.

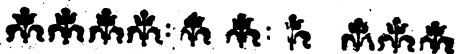
La grande jeunesse ne donne aucun privilege contre les attaques de la mort. Mademoiselle Parfait n'avoit que seize ans. Sa beauté faisoit grand bruit, & elle est morte, ayant à peine commencé de vivre. Elle estoit Fille de Madame la Marquise de Vandœuvre.

La grossesse de Madame la Duchesse de Foix avoit causé grande joye. Monsieur le Duc de Foix son Marý, qui souhaitoit fort un Fils, la ressentoit vivement. Cependant s'estant blessée en tombant dans une Chaise à Porteurs, elle est accouchée d'un Enfant mort. Ce malheur les afflige d'autant plus, que c'est le seul

seul qu'ils ont eu depuis dix ans qu'ils sont mariez.

Il y a grande apparence que la liaison que je vous dis la dernière fois qui commençoit à se former entre deux Personnes qui ont autant de délicatesse que d'esprit, sera de durée, par la manière dont vous allez voir qu'elle s'establit. La Dame que le Cavalier avoit régalée de l'Histoire de son cœur, ne se contenta pas de luy témoigner le lendemain qu'elle se tenoit obligée de la confidence qu'il luy avoit faite de ses Intrigues. Elle voulut à son tour se faire connoître, & luy envoya deux jours après une Réponse qui contenoit ce qui suit, & avoit ce Titre.

HISTOI



HISTOIRE

DE MES

CONQUESTES.

JE suis si contente de la sincérité que vous m'avez marquée en m'envoyant l'Histoire de vôtre cœur, que je veux suivre vôtre exemple, & vous conter aussi de bonne-foy toutes les petites aventures de ma vie; mais avant que de commencer mon Histoire, il faut que j'acheve la vôtre, & que j'y ajoûte une Piece qui y manque, c'est à dire mon Portrait, qui devoit bien tenir sa place parmy ceux des Belles, à qui vous vous estes attaché. Vous connoissez ma personne,

sonne , & vous dites qu'elle vous
plaît , ainsi je n'en dis rien ; mais
pour le cœur & l'esprit, j'ay peine
à croire que vous me connoissiez
assez par ces endroits-là. J'ay eu
une éducation tres-capable de
m'étouffer l'esprit ; cependant je
n'ay pas laissé d'en échaper , &
d'en sauver quelque chose. Il me
reste assez de finesse & de déli-
cateffe dans mes pensées , mais
peutestre j'y gagnerois , si on les
pouvoit deviner sans que je les
exprimasse. Il y avoit en moy des
commencemens de plus d'esprit
que je n'en ay. L'intention de la
Nature estoit que l'Art achevast
ce qu'elle avoit laissé à achever,
mais l'Art n'en a rien fait. Si vous
voulez cependant que je vous di-
se ce qu'en pensent quelques
Connoisseurs qui parlent de moy
plus avantageusement , ils m'ont
assurée

assurée que la Nature m'avoit donné tout l'esprit qu'elle me pouvoit donner, mais que l'Art me pouvoit donner quelques apparences d'esprit, qu'à la vérité il ne m'avoit pas données. On dit que je pense mieux que tous ceux qui parlent mieux que moy, & que j'écris mieux que tous ceux qui ne pensent qu'aussi-bien. Ne me demandez point dans la conversation des médifances & des contes agreables, des traits d'une imagination bien vive, des expressions extraordinaires & surprenantes. Il faut, s'il vous plaist, vous passer de tout cela, mais contentez-vous d'une mélancholie douce qui regne sur tout ce qu'on dit, de quelques pensées fines semées de temps en temps, & à propos, d'un certain air de bonté & de sincérité répandu jusques sur les

les moindres discours; enfin d'un agrément qui part plutôt du cœur que de l'esprit, & peut-estre trouverez-vous vostre compte avec moy. Me voila insensiblement venue à l'article de mon cœur. Je vous avertis que si j'en parle beaucoup, j'en diray du bien. Je l'ay naturellement tendre & délicat, & disposé à aimer d'une certaine maniere, qui fait que je ne puis jamais aimer beaucoup de Gens. Si je m'en estois cruë, ma tendresse eust ressemblé à celle de la plûpart des Femmes. Elle eust esté jalouse, inquiète, ombrageuse, mais un peu de raison y a donné ordre. Vous allez croire que la raison ne peut se mêler de ce qui regarde la tendresse, sans l'affoiblir beaucoup. Je ne suis point de cet avis. La délicatesse des sentimens n'est pas

incom

incompatible avec leur noblesse. Mon cœur prend les conseils de ma raison. Aussi n'est-ce pas une raison farouche. Elle approuve de certains engagemens, & mesme les fortifie. Elle est de moitié avec le cœur à goûter ses plaisirs. Sans cela je serois fort à plaindre dès que j'aimerois, car je me souviens que ma raison m'a donné d'étranges peines, quand elle a esté seulement pour quelques momens d'un autre party que mon cœur, Songez à ce que vous faites en m'aimant. Je ne me trouve presque jamais assez aimée. A vous dire le vray, je me suis quelquefois surprise moy-mesme dans des instans, où c'estoit la vanité qui produisoit en moy ce sentiment. Quelquefois aussi ce n'estoit pas elle. A propos de vanité, j'y donnerois quel

quelquefois, si je n'y prenois garde. Je suis assez capable d'entendre raison. Il semble que ce ne soit pas là faire un grand éloge de moy-mesme ; mais à moy il me paroist que c'est un si grand mérite que de pouvoir entendre raison, que je n'ose presque me le donner. Voila à peu près tout le bien & tout le mal que je puis vous dire de moy. Je viens à mes aventures. J'estois encor fort jeune. Je répondois parfaitement aux espérances d'une Mere, qui avoit pris tous les soins imaginables à me rédre fort simple, & fort innocent. Je n'avois jamais rien vû, & ne sçavois pas qu'il y eust rien à voir. Enfin j'étois une tres-petite Fille, lors qu'avec un peu de teint, & des yeux assez passables, quoy que mal conduits, je ne laissay pas de faire une conquête. C'estoit.

toit un jeune Homme , toujours assez bien mis ; mais qui du reste n'avoit aucun caractere. Il n'estoit ny mélancholique, ny enjoué, ny complaisant , ny opiniâtre , ny agreable, ny ridicule. On ne sçavoit ce que c'estoit. Il me rendoit des soins. Il estoit assidu aupres de moy , & je ne sentoie rien. Je me demandois quelquefois à moy-mesme ; *mais d'où vient que je ne prens point de plaisir à le voir ? N'est-il pas assez bien fait , & toujours fort propre ? Oüy. Que lui manque-t-il donc ?* Je n'en sçavois rien alors , car je ne sçavois pas qu'il y avoit quelque chose qui s'appelloit esprit & agrément. J'appris enfin ce que c'estoit un jour que je rencontray dans une visite un jeune Cavalier, qui avoit assez de réputation dans le monde. Je connus aussitost ce qui man

manquoit à mon Amant, & je vis fort bien à quoy il tenoit que je ne l'aimasse. L'autre parloit une langue que je n'avois jamais ouïy parler, & que j'entendois pourtant. Cela répondoit à une certaine idée confuse que j'avois dans la teste. Je n'avois jamais vû d'Homme d'esprit, & je sentis bien qu'il l'estoit. Au sortir de cette visite, mon Amant me devint insupportable. Je songeay au plaisir que j'aurois d'estre aimée du Cavalier que je venois de voir; mais j'y songeay comme j'aurois fait au plaisir d'estre Reyne, car la chose ne me paroissoit pas possible. J'envisageois une distance épouvantable entre son esprit & le mien, & je me trouvois une tres-petite Creature. Je ne croyois pas qu'il pust m'aimer, & cependant je sentoie bien que je ne
pou

pouvois plus souffrir d'estre aimée que de luy. Je fus plus heureuse que je n'esperois. Voicy tout d'un couple Cavalier à mes pieds. Ces yeux, ce teint, cet air de jeunesse, tout cela avoit fait son effet. Je m'apperçeus-bien qu'il ne me trouvoit tout au plus que belle. J'en eus du dépit en moy-mesme. Je voulus élever mon mérite jusqu'à l'esprit, mais c'estoit une affaire qui n'alloit pas si vite. Je pensois assez-bien, & je faisois des efforts pour pousser mes pensées hors de ma teste, mais j'avois beau faire. Je demeuroid toujours riche de mille jolies choses que je n'avois point dites. Mon nouvel Amant avoit par bonheur assez de pénétration. Il démêla ce qui se passoit chez moy, & me tint compte de l'esprit que je ne paroissais pas encor avoir.

Enfin

Enfin je commençay à parler. Il m'échapa des choses assez heureuses, & qui furent fort applaudies. Il se trouva que j'avois de l'esprit. Jamais je ne fus si étonnée. Ma réputation se forme. Me voila dans le monde sur le pied de Fille tres-spirituelle. Mon nouvel Amant devient fou du mérite qu'il m'avoit presque donné, puis qu'il me l'avoit découvert. Enfin tout me réussit, tout prospere. Vous ne trouverez pas mauvais que pour avoir de l'esprit, il en ait cousté quelque chose à mon cœur. La reconnoissance m'y auroit engagée au défaut de l'inclination. L'Amant dont je vous parle icy estoit d'un caractère fort particulier ; & une des principales choses qu'on luy reprochast, c'estoit cela mesme, qu'il estoit trop particulier. Il aimoit

moit les plaisirs , mais non point comme les autres. Il estoit passionné , mais autrement que tout le monde. Il estoit tendre , mais à sa maniere. Jamais ame ne fut plus portée aux plaisirs que la sienne , mais il les vouloit tranquilles, plaisirs plus doux , parce qu'ils estoient dérobez. Plaisirs assaisonnez par leur difficulté, tout cela luy paroissoit des chimeres. Ainsi ce qui me persuada le plus de sa tendresse pour moy, c'est que je luy coûtois quelque chose. Il avoit une espee de raison droite & inflexible, mais non pas incommode , qui l'accompagnoit presque toujours. On ne gaignoit rien avec luy pour en estre aimée. Il n'en voyoit pas moins les défauts des Personnes, qu'il aimoit , mais il n'épargnoit rien pour les en guérir , & il ne s'y
pre

prenoît pas mal. Des soins, des assiduez, des manieres honnestes & obligeantes, des empressemens tant qu'il vous plaira, mais presque point de complaisance sinon dans les choses indifferentes. Il disoit qu'il auroit une complaisance aveugle pour les Gens qu'il n'estimeroit guere, & qu'il voudroit tromper; mais que pour les autres, il vouloit les accoutumer à n'exiger pas des choses peu raisonnables, & à n'estre pas les dupes de ceux qui les feroient. A ce compte là, vous voyez bien que la plûpart des Femmes qui sont impérieuses & déraisonnables, ne se fussent guere accompagnées de luy, à moins qu'il ne se fust longtemps contraint; ce qu'il n'étoit pas capable de faire. Il estoit d'une sincerité prodigieuse, jusque-là que quand je le prenois à foy

foi & à ferment, il n'osoit me répondre que de la durée de son estime & de son amitié ; & pour celle de l'amour , il ne la garantissoit pas absolument. Il avoit toujours ou un enjouement assez naturel , ou une mélancolie assez douce. Dans la conversation , il y fournissoit raisonnablement ; & estoit plus propre qu'à toute autre chose , encor falloit-il qu'elle fust un peu réglée, & qu'il raisonnast , car il triomphoit en raisonnemens , & quelquefois même dans des conversations communes, il luy arrivoit d'y planter des choses extraordinaires , qui déconcertoient la plûpart des Gens. Ce n'est pas qu'il n'entendist bien le badinage. Il l'entendoit même trop finement. Il divertissoit , mais il ne faisoit guère rire. Son extérieur froid luy donnoit

Fevrier 1681.

G

donnoit un air de vanité ; mais ceux qui connoissoient son ame, deméloient aisément que c'estoit une trahison de son extérieur. Je vous en fais un si long portrait, & il semble que j'ay tant de plaisir à parler de luy , que vous croirez peut-estre que nostre intelligence dure encore. Non, elle est finie , mais ce n'est ny par sa faute, ny par la mienne. L'amour avoit fait de son costé tout ce qui estoit nécessaire pour rendre nostre union éternelle. La fortune a renversé tout ce qu'avoit fait l'amour. J'estois la seule Maîtresse, & la première de ses Amies. Il estoit mon seul Amant, & le premier de mes Amis. Jugez par là de quelle nature estoit nostre commerce. Un troisième Amant vint prendre sa place , & essaya inutilement de la remplir tout-à-fait.

fait. Ce n'est pas que la Personne ne fust assez agreable , qu'il n'eust de la vivacité d'imagination, & de certains tours dans l'esprit tres-divertissans ; mais quand on l'examinoit un peu à fond , on trouvoit que ses manieres faisoient honneur à son esprit. Qui auroit osté aux choses qu'il disoit, l'air, & le ton dont il les disoit, leur eust peut-estre osté tout leur agrément. C'estoit sur cet air, & sur ce ton , que rouloit son badinage. Il amusoit les Gens plus qu'il ne les entretenoit. Il y avoit dans sa physionomie je-ne-sçay-quoy qui m'estoit suspect en fait de tendresse ; & quand je le voyois , mon cœur m'avertissoit que je ne me fiasse point trop à luy. Il ne me sembloit point Homme à estre la dupe d'une passion ; & son cœur, autant qu'il m'estoit

G ij

possible d'en juger , n'estoit pas de nature à se laisser embarquer dans des mauvaises affaires. Il n'avoit pas l'air tendre , il affectoit mesme quelque rudesse d'esprit ; & pour se persuader qu'on en fust aimée, il falloit estre prévenuë d'amour pour luy. Les réflexions que je fis sur son chapitre, furent cause qu'il ne fit jamais que me divertir, sans venir à bout de m'engager; mais je pensay entrer dans un commerce de cœur plus particulier , avec un autre Amant qui s'attacha à moy dans ce temps-là. C'estoient les manieres du monde les plus tendres, l'air le plus doux. Rien ne paroiffoit plus propre à une passion. Des honnestetez , des complaisances, des empressemens , autant qu'on en pouvoit souhaiter ; tout cela luy tenoit lieu de vivacité d'ima

d'imagination, & d'enjoüement dans l'entretien, & empêchoit en quelque sorte qu'on ne s'aperceust que ces choses là luy manquoient. L'usage du monde l'avoit un peu gâté. Il s'imaginoit que les Gens vouloient estre trompez, & sur ce pied-là il prodiguoit les douceurs assez indifferemment; mais son adresse paroissoit, & par conséquent elle n'estoit plus adresse. Je trouvoy en l'aprofondissant, qu'il avoit l'esprit ombrageux, & défiant jusqu'à l'excez, & la peine que j'aurois eüe à le persuader de m'attendresse, fut cause que je n'en conçeus point pour luy. Vous me connoissez présentement aussi bien que je me connois moy-mesme. Je vous ay confié toutes mes aventures, & tous mes sentimens. Prenez vos mesures là-dessus.

G iij

Si nous ne sommes pas le fait l'un de l'autre , le plutôt que nous pourrons nous en aviser , ce sera le mieux.

Je vous parlay l'année dernière de l'Opéra intitulé , *Les Amazones dans les Isles Fortunées* , que Monsieur Contarini, Procureur de S. Marc , avoit fait représenter en presence d'un nombre infiny d'Auditeurs illustres, dans sa belle Maison de Piazzola. On l'y a représenté encor cette année, avec un autre , qui a eu pour titre, *Berénice vindicative*. Piazzola, Madame , n'est autre chose qu'un Bourg à dix milles de Padouë, où ce Noble Venitien, qui est tres-riche , a fait bâtir un Palais superbe. Il y a cinq ans que l'on y travaille ; mais quoy que le principal Corps de Logis soit du

Dessain

Deſſein du fameux Palladio, ce miracle d'Architecture eſt preſque effacé par les ornemens dont Monsieur Contarini a pris ſoin de l'embellir, & par les Bâtimens qu'il y a fait adjoûter des deux coſtez.

Ce Palais eſt dans une ſituation élevée. Il a au devant une Avenüe de pres d'un mille, & qu'on doit continuer encor plus loin. Sa largeur eſt d'environ cent pieds : ce qui produit un tres-agreable effet quand on arrive. Les Murailles de la Court ſont tres-belles, & tout le Palais eſt environné de Canaux d'une eau courante, qui ſervent auſſi de Reſervoirs, & qui ſe déchargent tous dans un grand Baſſin de figure ronde, entouré de grandes Portes, ou Arcades ornées de Statues. Ce Baſſin a tant d'étendue

& de profondeur , que l'on y peut naviger avec des petites Barques ou Gondoles. C'est dans ces Gondoles que Monsieur Contrarini donne des Serenades & des Concerts de Musique pendant l'Eté. La Court qui depuis la grande Porte jusqu'à l'Escalier a deux cens cinquante pieds , en a cinq cens de largeur. Elle est entourée de trente Voûtes ou Grottes ornées de Coquillages , avec des Niches garnies de Statuës , qui feront dans peu de temps autant de Fontaines , dont on ne peut trop louer le dessein. Le Palais est composé de quatre Etages , sans compter le bas ou rais de chaussée. Trois Statuës servent d'ornement à chaque Fenêtre , avec des Festons de fleurs & de fruits. On voit au premier Etage deux grandes Loges ou Balcons

cons couverts. De grosses Colomnes soutiennent ces Loges. Il y en a aussi deux au second Etage, d'un dessein aussi noble qu'il est extraordinaire. Du costé droit est une Aile de cent soixante & dix pieds de longueur. Le bas en est embelly de Grottesques de différentes couleurs. Au dessus il y a de grandes Fenestres separées par des Figures Gigantesques de marbre, hautes environ de dix-huit pieds. Elles soutiennent une fort grande Corniche aussi de marbre, sur laquelle on voit un autre Ordre de petites Colomnes qui servent de baze à des Statuës isolées. Du costé gauche il y a une autre Aile du mesme dessein, pareille à cette premiere.

Quand on est entré dans le Palais, on se trouve dans un grand

G v

Sallon de structure ronde , avec des Satuës , & au dessus , des Colomnes , sur lesquelles il y a un Corridor pour aller autour , & voir du premier Etage dans le second. A chaque costé de ce Sallon on voit quatre grandes Chambres , & deux magnifiques Escaliers qui se regardent l'un l'autre. En traversant le Sallon , on découvre un petit Bois de Citronniers , & en suite , on entre du costé gauche dans un Sallon quarré , dont chaque costé est long d'environ cinquante pieds. De haut en bas , ce ne sont que Strucs & Figures de relief. Le Platfond & les costez sont ornez de Tableaux des plus fameux Peintres du Siecle passé. Au sortir de là ; on entre dans six autres grandes Chambres , dont la dernière a un grand Balcon embelly de

de Colonnes de marbre , d'où l'on apperçoit une tres-belle Cascade. Au deffous sont fix autres Chambres souterraines , qui doivent servir pour divers artifices d'eau , auxquels on travaille actuellement. De là , par un tres-bel Escalier qu'on trouve au milieu de ces six Chambres, on descend dans une longue Galerie, pavée de petites pierres , qui représentent diverses Figures. Les Murailles sont incrustées de Rocaillos , & d'autres choses tirées de la Mer , & ont des Statuës & des Strucs pour ornement. De cette Galerie on monte dans le grand Sallon dont j'ay parlé , par un autre Escalier rempli de Statuës , & d'un dessein tres-particulier. Au dessus de cette premiere Galerie , on en doit construire une autre qui sera pleine de

Ta

Tableaux anciens & modernes, & dans laquelle on a dessein de placer une Biblioreque de toute sorte de Livres. Au dessus il y a des Chambres pavées de Carreaux vernis de diverses figures & couleurs. Le Platfond & les costez en seront enrichis d'or.

Au sortir de ces grands Aparemens, en allant au costé droit, on trouve huit autres grandes Chambres pareilles à celles du costé gauche. On voit de là un second Bocage de Citronniers semblable au premier. Ces Chambres doivent estre ornées de Stucs, de Pastes colorées, de Marbres fins, de Mosaïque, & de Miroirs. Les Portes de toutes ces Chambres forment une Enfilade, qui est aussi longue que la Court est large, c'est à dire, qui a cinq cens pieds, en sorte que l'on

ne

ne pourroit reconnoître une Personne d'un bout à l'autre. Au milieu de ces dernières Chambres qui ne sont pas encor achevées, il y a un superbe Escalier orné de Statuës, qui conduit à quatre Corridors, où le jour entre par des ouvertures rondes qui sont au haut. Dans ces Corridors, sont vingt-quatre Chambres pour les Domestiques. Ce mesme Escalier conduit dans une grande Salle d'Armes, où l'on en trouve de toutes manieres. Sous cette Salle fera une Galerie ornée de Sculpture. Au dessous des Chambres il doit y avoir des Bains. On travaille incessamment à ce costé qui répond au grand Bassin, par lequel j'ay commencé la description de ce Palais. Il y a aussi un Balcon qui répond à celui que je vous ay dit estre dans l'autre

tre

re costé. De ce Balcon, on va, par un petit Escalier de marbre, à un Corridor basti sur les Murailles de la Court, & d'où l'on peut aller au Theatre. Ce Corridor est embelly de part & d'autre de Colonnes de marbre, accompagnées de Statuës de mesme matiere. Ces Colonnes soutiennent le Toit couvert de plomb, & sont séparées par les Fenestres, qui doivent estre garnies de Vitres de Christal travaillé à figures, avec leurs Cages ou Jalousies dorées, pour les défendre de la gresle. On travaille de l'autre costé à un Corridor semblable, avec le mesme ordre de Colonnes, de Statuës, de Toit, & de Fenestres. Les deux autres Corridors qu'on doit faire en face du Palais, auront des Statuës & des Colonnes, mais ils n'auront
ny

ny Toir ny Fenestres , afin de ne pas empescher la veüe.

Je serois trop long, si je voulois vous marquer toutes les beautez de ce Palais. Au second Etage, il y a quatre Apartemens , avec des Salles tres-amplés , & capables de loger de Grands Seigneurs. Je passe les Lieux qui doivent servir à l'usage domestique. On trouve au troisieme Etage une Galerie, où se voyent toutes les sortes d'Instrumens de Musique que l'on peut s'imaginer , avec tous les Opéra qui ont esté veus jusqu'à présent , soit à Venise, ou ailleurs. *L'Hercule* fait par le Sieur Cavali , & représenté à Paris pour le divertissement de Sa Majesté , y tient sa place parmy les autres. Il ne faut point s'étonner de cet amas , puis que pour avoir les Instrumens les plus parti

particulieres, Monsieur Contarini n'a épargné aucune dépense. Les deux Loges dont j'ay parlé au commencement, sont aux deux costez de la Galerie, avec des manieres de Tribunes tout autour, pour y mettre des Chœurs de Musique & d'Instrumens, afin de divertir pendant le repas. De l'un & l'autre costé de ces Loges, il y a deux Terrasses, avec des Colonnes & des Statuës isolées. Ces Terrasses se joignent avec les Galeries & les Loges, & forment une seconde Enfilade de cinq cens pieds, pareille à celle des Chambres. Dans ce mesme Etage sont divers endroits pour y loger & coucher. Le quatrième est composé de Chambres pour les Domestiques, & pour la commodité de la Maison, avec deux petites Rotondes ou

DÔ

Dômes qui leur servent d'ornement. A compter toutes les Chambres de ce somptueux Palais, on y en trouve jusques à deux cens. Le reste des Bâtimens pour divers usages, comme les Remises de Carrosses, les Ecuries, les Greniers, les Moulins pour moudre le Bled, pour scier des Planches, pour filer & pour préparer la Soye à la maniere de Bologne, pour fouler les Draps, pour battre du Fer, & pour d'autres Inventions qui s'exécutent toutes par la force de l'eau qu'on y employe avec divers artifices; tous ces Bâtimens, dis-je, sont presque innombrables, & répondent à la magnificence des autres Ouvrages que je viens de vous décrire. Les Jardins, les Bois de Citronniers, les Allées couvertes, les Labyrinthes, les
Mi

Mines ou Chambres souterraines , & enfin les Lieux où l'on élève des Cailles & des Faisans, ont quelque chose de si merveilleux , qu'ils passent tout ce qu'on s'en peut imaginer. Au dehors de la Court de ce Palais, on doit faire une grande Place ovale, avec cent Boutiques autour , & des Portiques doubles. Le Dessein qu'on en a fait est tres-singulier.

Monsieur Contarini , qui est magnifique en toutes choses, accompagne ses grandes qualitez d'une pieté solide , & en a donné de nobles marques, en faisant bâtir à ses dépens l'Eglise du Bourg, & luy donnant des Revenus qui suffisent pour entretenir l'Archiprestre, & les autres Prestres dont il a la nomination. Il a de plus fait construire un Lieu
en

en forme de Monastere , avec une Court environnée de Portiques soutenus de Colomnes de marbre , des Apartemens dans le bas pour l'usage & les necessitez de la Maison , & des Chambres au dessus. Il y a fait bâtir une Eglise encor plus belle & plus grande que celle du Bourg. On élève dans ce Lieu trente-trois pauvres Filles de Famille honneste , auxquelles il entretient des Femmes pour en avoir Toin, & pour leur enseigner les Ouvrages ordinaires de leur Sexe , & des Maîtres pour leur apprendre la Musique , qu'il aime avec passion. Comme il s'est trouvé parmi ces Filles de tres belles Voix, il resolut aussitost de faire construire un magnifique Theatre pour des Opéra qu'il fait composer exprés. Ce Theatre a cent quatre-

quatre-vingts pieds de long. Sa
 largeur est de soixante. Il y a qua-
 tre Ordres ou Etages de Lo-
 ges disposées en demy-cercle ti-
 rant sur l'ovale. On y monte par
 des Escaliers de marbre , ornez
 & soutenus de Statuës. Les Mu-
 railles & les Loges sont peintes
 à Fresque , & les ouvertures
 très-bien travaillées. Le Parter-
 re , qui contient cinq cens Per-
 sonnes , est tout fait de bois avec
 des degrez percez à jour pour re-
 cevoir le frais. L'eau passe des-
 sous. Il y a auprès de là pour le
 mesme effet une Chambre sou-
 terraine , qui sert à donner du
 vent en Été à tous les endroits de
 ce superbe Théâtre. Les Loges
 peuvent aussi contenir cinq cens
 Personnes. Elles sont toutes or-
 nées de Statuës de relief dor-
 rées. Le Ciel ou le Lambris
 est

est tout travaillé à fleurs & à feuillages, avec un tres-grand nombre de Miroirs, qui réfléchissent la lumiere, & la renvoyant de tous costez, font un effet surprenant.

Ce fut sur ce beau Theatre que pour la seconde fois on représenta l'Opéra des Amazones le 10. ou 11. de Novembre. Vingt Torches de cire blanche l'éclairaient. Le Rideau qui en cachoit la Décoration, estoit de Velours cramoisy à poil, avec des Coûtures couvertes de Trainetes ou petits Passemens d'or, que la lumiere rendoit tres-brillans. Les Spectateurs estoient la plupart d'une qualité fort relevée, puis qu'on y voyoit le Duc de Mantouë, le Prince de Bòzzolo, le Landgrave de Hesse, & beaucoup

coup d'autres , & les Ambassa-
deurs de l'Empereur , de France,
& d'Espagne , avec toute leur
Suite , quoy que ces Ministres y
fussent inconnus , de mesme que
plusieurs Procureurs & Sena-
teurs de Venise. Les Dames Ve-
nitienues y parurent au nombre
de deux cens , & autant de No-
bles. Les Etrangers de l'un & de
l'autre Sexe , estoient encor en
plus grand nombre, en sorte que
les Loges & tous les autres en-
droits en furent remplis autant
qu'ils le pouvoient estre. Mon-
sieur Contarini fit distribuer à
tous indifféremment des Livres
de l'Opéra ; & des Bougies pour
les lire , parce qu'avant qu'on
levast la toile , on éteignit les
vingt Torches , & l'on ne laissa
allumées que celles qui estoient
dans

dans les divers Etages des Loges , jusques au commencement de la Représentation. Elle dura trois heures & demie avec beaucoup de variété , & un applaudissement universel. Parmy les choses extraordinaires qui y parurent , on y remarqua trois cens Acteurs , sçavoir , cent Femmes Amazones , cent Hommes déguisez en Mores , cinquante Hommes à cheval qui firent une tres - belle montre , des Pages , des Etafiers , des Laquais , & des Cochers , qui à la fin de la Piece conduisirent sur le Theatre un Carrosse tout couvert de Broderie d'or , tiré par six des plus beaux Chevaux qu'on puisse voir. Les Scenes que l'on admira le plus , furent celles d'un grand Cabinet , dont toutes les Pieces estoient
rele

relevées en Broderie, & une autre de Tentes ou Pavillons brodez. Il y en avoit pour le moins quarante.

Le lendemain sur le soir, on se promena dans l'Avenue qui est au devant du Palais, avec les Seigneurs & les Dames qui y parurent tous dans leurs Carrosses à six Chevaux, au nombre de plus de cent cinquante. En suite on donna le Bal, où l'on vit de très superbes Habits, & des Pierreries qui n'ont point de prix.

Le jour suivant on alla au Cours dans l'Avenue, & à quatre heures de nuit, on se rendit au Theatre que l'on trouva encor éclairé par vingt Torches de cire blanche, mais celles-cy estoient torfes & dorées. La Toile qui cachoit le lieu de la Scene, étoit de Velours cramoisy à fleurs à

à fond d'or. On distribua des Bougies dorées , & dans les Livres qu'on donna à tout le monde , chaque Scene se voyoit représentée en Taille-douce. Les Spectateurs furent les mesmes du jour precedent. La Représentation dura depuis six heures jusqu'à onze , mais avec une admiration si continuelle , qu'aucun Opéra ne fut jamais aplaudy avec tant de marques d'une entiere satisfaction. Quoy que le premier fust beau, celuy-cy, qui estoit *Berénice vindicative* , le surpassa de beaucoup par la magnificence des Entrées, & par la richesse des Habits. On y compra jusques à cinq cens Acteurs ; sçavoir, cent Piquiers, cent Femmes, cent Cavaliers montans des Chevaux bardez, soixante Hallebardiers, des Chasseurs, des Estafiers,

Fevrier 1681. H

des Pages, qui parurent tous dans la premiere Scene du Triomphe. Rien ne pouvoit mieux représenter les fameux Triomphes des Empereurs Romains. On y voyoit sept superbes Chars pleins de Trophées, & un entr'autres tiré par quatre Chevaux vivans qui marchoient de front. La Reyne Berénice estoit assise sur ce dernier, qui estoit haut de vingt pieds, & orné de Stuts d'or & d'argent d'une beauté admirable. Sur le derriere estoit un grand Aigle, qui de ses ailes faisoit ombre à cette Reyne. Devant ce Char qu'avoient précédé cent Femmes, toutes magnifiquement vêtues, on voyoit marcher celui où son Ennemy vaincu estoit enchainé. On admira le bel ordre de ce Spectacle, qui quoy que tres-grand, se termina sans

sans confusion. Ce qui étonna le plus , ce fut une veritable Chasse de Cerfs , d'Ours , & de Sangliers vivans , qui furent tuez par les Chasseurs. Pour les Scenes feintes , on remarqua particulièrement une grande Place , un Temple , une Ecurie avec cent Chevaux vivans & quantité de Palefreniers ; une Chambre toute garnie de Point de Venise d'une dépense extraordinaire , un Carrosse qui parut à la fin du second Acte , dont l'Impériale , les Rideaux , les Portieres , les Houpes , & les Couvertures des Chevaux estoient de ce même Point ; un autre tout couvert de fleurs de soye , un autre de Pierres fines , un autre embelly de Bustes d'or , un autre enrichy de Diamans & de Miroirs , & un autre orné de Stucs tous dorez.

H ij

Ces six Carrosses, remplis de Dames & d'Hommes qui chantoient de petits Airs galans, alloient en tournant sur le Theatre , de la mesme sorte que l'on se promene au Cours. Les diverses Décorations ne changeoient pas à la maniere ordinaire. Elles sortoient de dessous la terre , & celles mesme qui en la place se perdoient , & s'abîmoient avec tant de promptitude que les yeux estoient trompez. Tout ce qui servit au nouvel Opéra de Berénice , fut différent de ce que l'on avoit veu le premier jour à celui des Amazones. Ainsi, ce furent nouveaux Habits, nouvelles Décorations, & nouveaux Musiciens. Ces admirables Représentations devoient estre continuées encor quatre fois, mais la chute d'un Bâtiment depuis peu construit , empêcha d'exe

d'exécuter ce dessein. C'estoit une espece de Magazin, dans lequel on gardoit tous les Habits des Entrées, & des Personnages. Les Chars de Triomphe en furent brisez, avec les Carrosses dont je viens de vous parler.

Voila, Madame, ce que contient une fort exacte Relation envoyée par une Personne tres-digne de foy, qui s'est trouvée à toutes ces Festes. La Musique y fut charmante. Vous sçavez que c'est en quoy les Italiens excellent. Monsieur Charpentier qui a demeuré trois ans à Rome, en a tiré de grands avantages. Tous ses Ouvrages en sont une preuve. Je vous envoie la suite de ce qu'il a commencé.

SECOND COUPLET
DES STANCES DU CID
mis en Air.

Que je sens de rudes combats !

Contre mon propre honneur mon
amour s'intéresse.

Il faut vanger un Pere , ou perdre
une Maîtresse ;

L'un m'anime le cœur , l'autre re-
tient mon bras.

Réduit au triste choix, ou de trahir
ma flâme,

Ou de vivre en Infame,
Des deux costez mon mal est in-
finy ,

O Dieu, l'étrange peine !
Faut-il laisser un affront im-
puny ?

Faut-il punir le Pere de Chi-
mene ?

Il est peu de Gens qui n'aiment, & bien souvent c'est un rien qui fait aimer. Mr Sanson d'Abbeville, a fait là dessus un fort joly Madrigal.

A UNE BELLE,
Sur une Mouche qu'elle
avoit mise.

L'Amour n'est que caprice ; un
bel œil peut charmer,
Mais aussi tres-souvent c'est un rien
qui nous touche.

*J'ay veu tous vos appas cent fois
sans m'alarmer,
Et sur un pied de Mouche ,
Aujourd'huy je m'avise , Iris , de
vous aimer.*

Une Mouche fait icy naître
l'amour, & si nous en voulons croi-

H iij

re Anacreon , l'Amour luy-mesme s'est plaint d'une Mouche. Voyez de quelle maniere Monsieur le Président de la Tournelle, de Lyon, a exprimé la pensée de ce Poëte Grec.

EPIGRAMME.

UN jour cueillant une Rose,
 Amour se piqua la main,
 Et vit avec grand chagrin
 Qu'une Abeille en estoit cause.
 Il s'en alla tout en pleurs
 Instruire de ses douleurs
 La Déesse de Cythere.
 Mon Fils, ce ne sera rien,
 Luy dit cette bonne Mere.
 Si vous ressentez si bien
 Une piqueure légère
 Vn Amant que doit-il faire ?

Le zele que le Roy fait éclater
 en

en toutes rencontres pour les choses qui regardent l'intérêt de la vraie Religion , est visiblement recompensé par les grandes pertes que fait tous les jours la Prétenduë Reformée. Il est surprenant d'avoir vu deux cens Personnes en abjurer les erreurs toutes à la fois. C'est ce qui vient d'arriver dans les Villages de Chenay & de Chey, Diocèse de Poitiers. Ceux de ce Party devroient bien par là rentrer en eux-mêmes , & s'appliquer tout debon à chercher la verité , qui se découvre toujours, lors que l'obstination ne la cache point. La Conversion de Madame de Gritin en est pour eux une preuve. Cette Dame, qui par l'étenduë de ses lumieres sembloit fortifier leur aveuglement , apres avoir combattu pen-

H v

dant deux ans , a esté enfin contrainte à se rendre. Vous pouvez juger de son esprit par la belle Lettre que je vous envoyay au mois de Novembre , dans laquelle est contenuë l'Histoire extraordinaire de cette jeune Personne , que les Parens avoient forcée à se marier. C'est elle qui l'a écrite. Le long temps qu'elle a employé à contester, nous fait assez voir que si elle a changé de Religion , ce n'a pas esté sans connoissance de cause. Nous devons son changement, ainsi que celui de Monsieur de Gritin son Mary , aux soins de Monsieur Vignier, qui y a travaillé avec une assiduité extraordinaire , & qui ne l'a point voulu abandonner , qu'il ne l'ait tirée du précipice où elle estoit , pour la faire entrer dans le bon chemin.

min. Elle abjura au commencement de ce mois dans l'Eglise de Messieurs de la Mission de Richelieu, & on peut dire qu'elle a pratiqué le conseil de l'Evangile, puis qu'elle a quité Parens & Amis, & qu'elle s'est mesme broüillée avec Madame sa Mere, pour qui elle a toujours eu un tres-grand respect, & dont elle estoit aimée avec toute la tendresse imaginable.

Le Mardy 11. de ce mois, Mademoiselle de la Mote de la Godinelaye fit la mesme abjuration dans l'Eglise des Religieuses Ursulines de Rennes. Elle est âgée de vingt-trois ans. Madame sa Mere s'estoit remariée au Ministre de l'Eglise des Prétendus Réformez, & avoit mis auprès d'elle une Gouvernante des plus obstinées dans ses erreurs.

Cette

Cette jeune Demoiselle n'a pas laissé de venir à bout de la convertir , apres avoir esté convaincuë des veritez de nostre Religion par l'excellent Livre de Monsieur l'Evesque de Condom , que luy avoit expliqué Monsieur du Plessis-Badoul , Gentilhomme de ses Voisins à la Campagne. Elle avoit dit fort longtemps , qu'elle estoit de la Religion du Livre de Monsieur de Condom , mais elle se croyoit bien fondée à croire que la Religion Romaine n'y estoit pas conforme. On luy a fait venir toutes les Attestations qui ont esté données pour ce Livre. & on l'a si pleinement éclaircie de quelques Points qui l'embarassoient , qu'elle n'a pû davantage fermer les yeux à la verité.

Je vous ay parlé dans ma Lettre de Decembre, de Madame de
Fons

Fontmort , Présidente à Niort, à qui Madame la Duchesse de Navailles en partant de la Rochelle , avoit confié Mademoiselle Pagez apres sa Conversion. Cette Dame , dont la vertu estoit tres-connuë , amena icy dans ce mesme mois trois de ses Nièces de la Religion Prétenduë Reformée , dans l'espérance de la leur faire abjurer en présence de la Cour. Elle a employé toutes sortes de moyens pour venir à bout de ce dessein , & n'a réussy que pour la Cadetë , que Madame la Marquise de Maintenon sa Parente , a prise aupres d'elle. Les deux Aînées n'ayant voulu entrer en aucune explication sur les Points controversez, Madame de Fontmôt s'étoit veuë contrainte de les remener en Poitou, où de tres-pressantes Lettres

les.

les rappelloient. Elle espéroit les gagner avec le temps , & c'estoit par là qu'elle n'avoit pû les laisser partir sans leur tenir compagnie ; mais elle n'a fait qu'une partie du voyage, ayant esté attaquée au Port de Pile d'une apoplexie si violente dans la nuit du 12. au 13. de ce mois, qu'elle en est morte six heures apres. C'est une perte considerable pour les beaux Esprits de sa Province , & pour tous ceux dont elle prenoit les interests. Elle estoit d'une liberalité sans exemple , & peu de Personnes luy ont demandé sa protection, sans qu'elle leur ait donné des marques d'une generosité peu commune.

Il est temps de vous parler de ce qui s'est fait ce Carnaval. Vous ne doutez point, Madame , qu'on
ne

ne l'ait passé agréablement dans la Capitale d'un Royaume, qu'une glorieuse Paix rend abondant en plaisirs ainsi qu'en toute autre chose. Ils y ont regné parmy les Grands & parmy les Peuples, & plusieurs Ministres Etrangers se sont joints avec quelques Seigneurs de la Cour des plus qualifiez, pour se divertir entr'eux, & pour divertir le Public en recevant des Masques. Ces Messieurs estoient au nombre de dix-huit. Voicy leurs noms. Monsieur de Strasbourg, Messieurs les Ambassadeurs de Suede & de Venise, Mr Savel Envoyé Extraordinaire d'Angleterre, Messieurs les Ducs de Lesdiguières, d'Aumont, de Nevers, & de Gesvres, Messieurs les Comtes d'Auvergne & de Bethune, Monsieur le Prince de Monaco,

naco, Messieurs les Chevaliers de Tilladet & Cornaro, le dernier est Venitien ; Monsieur le Marquis de Grillon ; Monsieur de Loran-
 ce, Noble Venitien ; Messieurs de Langlée & Desformes, & Mr Moriel Gentilhomme Provençal. Ces Messieurs faisoient entr'eux chaque jour une espece de Loterie. Tous les Billets estoient noirs , mais coûtoient beaucoup plus cher que des blancs, parce que chaque Billet contenoit ce que ceux qui les tiroiét devoient payer pour le Divertissement du soir. La premiere Assemblée se fit chez Monsieur l'Ambassadeur de Venise, qui loge au Marais. Vous sçavez quelle est la beauté de sa Maison, puis que c'est celle que Monsieur Aubert a fait bâtir. Après un tres-grand Soupé, l'on joua l'*Andromaque*

que de Monsieur Racine, Trésorier de France, & la petite Comédie de *la Comete*. Pendant ce temps des Masques vinrent en foule de tous les Quartiers de Paris. Le Bal commença en suite , & toute la nuit fut employée à dancer. Huit jours apres (car ces Festes ne se faisoient que tous les Jeudis) l'Hôtel de Nevers fut le lieu de l'Assemblée. Tous ces grands Apartemens estoient richement meublez, & on les voyoit briller d'un nombre presque infiny de lumieres. *Le Cinna* de Mr de Corneille l'aîné , fut représenté. Quelques Voix des plus belles de l'Opéra en distinguerent les Actes, & tout cela fut suivy de plusieurs Scenes plaisantes des Italiens. On ouvrit ensuite aux Masques qui avoient des Billets pour entrer. Comme l'on s'estoit fort .

fort diverty chez Monsieur l'Am-
bassadeur de Venise , & que ces
Assemblée plaisoient extrême-
ment au Public , on avoit crû
avec beaucoup de raison que le
nombre des Masques seroit tres-
grand. On ne se trompa point.
Aussi avoit-on eu la précaution
de faire éclairer tous les beaux
Apartemens de ce grand Pa-
lais, & de mettre des Violons ou
des Hautbois dans toutes les
Chambres , en sorte que chacu-
ne estoit un lieu d'Assemblée. Ju-
gez , Madame , si cette agreable
confusion de Masques, tous tres-
bien mis , se peut trouver ail-
leurs qu'à Paris. La Collation fut
magnifique , & l'on dança jus-
qu'au jour. Le Jeudy de la semai-
ne suivante , cette mesme Com-
pagnie se rendit chez Monsieur
de Strasbourg. Vous sçavez trop
de

de quelle maniere ce Prince fait les choses, pour n'estre pas persuadée que tout y estoit superbe, & en abondance Il y eut Comédie Italienne. Apres le Soupé, Mr & Madame, honorerent cette belle Assemblée de leur presence, & on leur servit une galante Collation, où vous pouvez croire que rien ne manqua.

Les Divertissemens estant de routes conditions, & de tous âge, en de certains temps, il faut vous entretenir de celuy qu'ont pris des Personnes du premier rang d'un âge moins avancé. Son Altesse Serénissime Madame la Duchesse, qui se plaist sur tout avec sa Famille, a fait chez elle une Mascarade de Mr le Duc de Bourbon son Fils, & de Mesdemoiselles les Princesses ses Filles. Cette Mascarade que l'on regardoit

doit d'abord comme un jeu d'Enfans , est devenuë insensiblement une maniere de Feste , qui a donné beaucoup de plaisir. Ils est dix-huit ou vingt déguisez , dont les plus vieux ne pouvoient avoir que quatorze ans. C'estoit peut-estre la premiere fois qu'ils s'estoient divertis de cette maniere. Ainsi ils parurent tous si satisfaits, qu'il estoit impossible en le voyant de ne pas sentir une partie de leur joye. Aussi Madame la Duchesse y prit elle tant de part, qu'elle leur permit de se déguiser plus d'une fois. Mademoiselle de Bourbon inventa un Habit de Bergere , qu'elle fit faire pour le second jour, sans en rien dire à personne. Elle fut admirée dans cet Habit. Madame la Duchesse luy en fit faire un troisiéme pour le

Mar

Mardy-gras, tres-beau, & tres-riche, tant pour l'Etofe, que pour les Pierreries dont il estoit tout couvvert. On n'y changea rien de la maniere du second, que cette jeune Princesse avoit inventé. Je vous dirois inutilement qu'elle a infiniment de l'esprit & du délicat, cela est connu de tout le monde. Elle a une taille des plus fines, & quoy qu'elle ne soit pas bien haute, ~~on ne la flatte~~ point en disant qu'elle est aussi bien faite que Princesse de la Cour. Ses façons d'agir obligantes & honnestes, témoignent assez que rien ne manque à son éducation. Monsieur le Duc de Bourbon son Frere, parut aussi dans la Mascarade avec de tres-beaux Habits. Rien n'estoit plus magnifique que celuy qu'il mit le Mardy-gras. On fut surpris de

de la propreté de la petite Mademoiselle d'Enguyen , qui n'a encor que quatre ans. Ses petites manieres sont toutes charmantes, & on ne peut voir un plus aimable Enfant. Ils se masquoient d'ordinaire sur les quatre heures jusqu'à neuf ou dix du soir. Ils alloient chez Monsieur le Prince , qui leur faisoit apporter de fort belles Collations , & retournoient ensuite dancer chez Madame la Duchesse. Je ne vous ay rien dit de Mesdames les Princesses de Brunsvic , qui ont esté toutes trois de ce galant Divertissement. Elles estoient richement vêtues, la Princesse Charlotte en Bohémienne, la Princesse Henriete en Polonoise , & la Princesse Vvillemene en Bergere. Elles sont fort belles, & bien faites pour leur âge. La
con

continuation de la Mascarade allant au delà d'un jeu d'Enfans, Madame la Duchesse de Hanover leur Mere en fit scrupule à cause de son deuil, & ne voulut point permettre qu'elles s'y trouvassent le Mardy-gras. Mademoiselle de Bourbon estoit la premiere fois en Egyptienne, & Monsieur le Duc de Bourbon de mesme; la seconde fois tous deux en Berger & en Bergere; & la troisieme, Mademoiselle de Bourbon encor en Bergere, mais avec bien plus de magnificence, & Monsieur le Duc de Bourbon en Avocat. Mademoiselle Richou parut aussi en Bergere la premiere fois, & la seconde, en Persienne. Son Habit estoit tout de Dentelle or & argent, & garny de Pierres. Comme elle est une des plus jolies Naines que l'on puisse voir,

voir , & qu'elle dance tres-bien, on la regarda avec beaucoup de plaisir. Messieurs les Chevaliers de Blanfort, de Longueville, & de Soubise , estoient aussi tres galamment habillez , ainsi que tous ceux de cette illustre & charman-
te Troupe.

Je vous ay dit quelque chose la derniere fois de la maniere dont on se divertissoit à Saint Germain. On a continué de la mesme sorte le reste du Carnaval, & on n'y a laissé passer aucun jour , sans prendre quelques-uns des plaisirs qui sont ordinaires dans cette saison. Le Balet, la Comédie , les Mascarades, & les Bals, en ont servy alternativement à toute la Cour. La Mascara-
de qui précéda celle du Mardy-gras , fut tres-éclatante. Monseigneur le Dauphin estoit Chef
d'une

d'une Troupe de sept Indiens, ou Sauvages. Des Plumes de quatre couleurs en composoient tout l'Habillement. Celles qui estoient sur le corps, les bras, & les chaufses, estoient de petites Plumes d'Oyseau attachées par des nœuds de diferentes couleurs. Le Tour du col, celui des épaules, les tours de bras, la ceinture, & les jaretieres, estoient de Plumes d'Autruche assez grandes, sur le pied desquelles on voyoit une chaîne de Rubis & de Diamans. Le Tonnelet & les Lambrequins estoient aussi de Plume de diferentes couleurs, avec une nervûre de Plumes noires dans le milieu de ces Lambrequins. On avoit enchassé sur cette nervûre des Rubis & des Diamans, dans des Roses de Broderie d'or. Le mesme dessein paroissoit ob-

Fevrier. 1681, I

soit observé dans la Coiffure. Les Bas & les Souliers estoient de couleur de feu, brodez d'argent, & le Masque de la mesme couleur. Monseigneur le Dauphin avoit fait la dépense de ces sept Habits. Monsieur le Duc de Vermandois se fit Chef le même jour d'une Bande de Persans. On n'eut pas de peine à le distinguer, tant il estoit magnifique. Il parut beaucoup dans cet équipage de Persan, aussi-bien que Monsieur le Duc de Mortemar. Mademoiselle de Nantes se fit admirer au Bal avec un Habit aussi riche que galant. Elle estoit vestuë à la Grecque ; mais quelque éclat que luy donnast son Habit, ce n'estoit pas ce qui la faisoit regarder ; & si les yeux de quelques-uns estoient attirez par les agrémens de sa Personne, les autres qui la

la connoissoient plus particulièrement , estoient beaucoup plus surpris de ce qu'à sept ans & demy (qui est son vray âge) elle sçait autant de choses , que la plus parfaite en pourroit sçavoir à vingt. La plûpart des Comédies que l'on a jouées à S. Germain , ont esté représentées dans l'Antichambre de Madame la Dauphine. Le Roy entierement occupé des soins de l'Etat, auxquels ce Prince se donne avec une application inconcevable, ne s'est trouvé à aucune. Sa Majesté a veu seulement la Representation de *la Devineresse*, qui s'est jouée sur le Theatre du Balet.

Je viens au dernier jour du Carnaval. Vous sçavez, Madame, que toute la Cour masque ce jour-là, & qu'il y a toujours Bal

I ij

le soir. Il commença à dix heures, apres le Soupé du Roy, dans la grande Salle des Balets, qui avoit esté preparée pour cela, & qui estoit éclairée d'un nombre infiny de lumieres. Elles aidoyent fort à faire briller les Habits des Masques spectateurs, dont tous les Amphiteatres estoient remplis; & comme il n'y en avoit aucun qui ne se fust mis dans la derniere magnificence, on peut dire qu'il est peu d'occasions où l'on voye tout-à-la-fois tant de Personnes si superbement parées. Le Roy qui ne prend ces sortes de divertissemens que dans le dessein de les donner à sa Cour, ne mit ce soir-là qu'une Robe de chambrettes-riche, & un Chapeau avec un bouquet de Plumes. Jamais la Reyne n'avoit paru si bien mise. Son Habit estoit à
la

la Grecque , & orné des plus belles Pierreries de la Couronne.

Madame la Dauphine se déguisa en Venitienne , mais d'une maniere si galante , qu'elle surprit toute l'Assemblée. Il seroit difficile d'expliquer tous les agrémens qui entroient dans cette maniere d'ajustement. Toute la parure estoit de Diamans fins, employez avec tant d'art & de propreté dans les endroits nécessaires , qu'on ne pouvoit se lasser de l'admirer. Un petit Turban de Velours tailladé, & orné de Diamans , faisoit la coiffure de cette Princesse. Du milieu de ce Turban s'élevoit une Aigrette de Diamans d'une beauté surprenante. Il n'y avoit que des Plumes blanches dans cette coiffure.

Monseigneur le Dauphin presentoit un Arabe. Le dessus de

son Habit estoit d'un Brocard broché d'or, avec de grands Compartimens noirs ; ornez autour d'un Point de France or & argent, au milieu duquel estoit une Bande de Marte Zibeline. Le Lacis du Tour de ses Manches estoit de Rubis , & le dessous de son Habit, d'un Brocard couleur de feu, & or , avec des Boutonnieres d'or tres-relevées , & tres-riches, meflées de noir. Ces Boutonnieres estoient ornées de Pierreries , & les Manches de l'Habit, d'un Point de Venise d'or , avec un riche Point de France entre-toile, d'une maniere si extraordinaire , qu'on n'a rien vu jusques à présent de plus magnifique. Le Turban de ce Prince estoit d'un Brocard de Venise à grandes fleurs d'or , lacé d'une Chaîne de pierreries. Ses Plumes estoient

estoyent couleur de feu & blanc.

Monsieur avoit une Veste toute couverte de Dentelle & de Diamans, avec de grandes Manches qui pendoient fort bas. Elles estoient ratachées à sa ceinture, & tomboient jusques à terre. La richesse & la galanterie de l'Habit de Mademoiselle, avoient dequoy se faire admirer. Les Pierreries y brilloient de tous costez.

Son Altesse Serénissime Monsieur le Duc avoit un Habit Hongrois. Le dessous estoit de Velours couleur de feu, tout couvert de Dentelles or & argent, cousuës en Coquilles. Il avoit par dessus une Veste à la Turque de Drap d'or & vert, doublée d'un Tissu d'or, le tout enrichy de Dentelles & de Frange d'or, & garny de Pierreries comme la Coëfure.

Monsieur le Prince de Conty

I iiij

vint à cette Mascarade , accompagné de Monsieur le Prince de de la Roche-sur-Yon , de Monsieur le Duc de la Ferté , & de Messieurs les Marquis d'Alincourt de Nangy, & de Molac. Ce Prince représentoit un Persan. Sa Veste de Brocard or & vert, estoit retroussée sur les devans. Il avoit sous cette Veste un Tonnelet couleur de feu, or & argent, des Manches pendantes d'un tres-riche Point de France pareillement or & argent, & tout son Habit de mesme. Rien n'égalait la beauté de son Echarpe. Il avoit de grandes Boutonnieres toutes de Pierres , & un Turban de Brocard or & blanc, avec un Fronteau de Velours noir enrichy de Pierres. Les Plumes qui couvroient son Turban, estoient de couleur de feu & blanc , accompagnées d'une

d'une tres-belle Héronniere. L'Habit de Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, estoit tout pareil, aussi-bien que ceux des Seigneurs qui les suivoient. Il n'y avoit que Monsieur de la Ferté qui se fust mis d'une autre maniere. Ce Duc avoit un Habit d'ombre or & noir, couvert de Dentelles d'or. Celuy de Monsieur le Comte de Vermandois estoit aussi singulier que riche. Sa Veste de Brocard or & vert, paroissoit toute couverte de riches Dentelles, & pour agrément on voyoit sur ces Dentelles une bande de Velours noir large d'un doigt, & toute brillante de Pierreries. L'Habit de dessous estoit un Brocard couleur de feu & or, avec plusieurs Dentelles plissées. Un Turban de Velours noir tout à jour, garny de Plumes, & orné de Pierreries, fai-

soit sa coëfure. Monsieur le Duc de Crussol avoit un tres bel Habit à la Turcque. Il menoit d'illustres & jeunes Bohëmiennes; sçavoir, Mademoiselle de Nantes, Mademoiselle de Crussol, Mademoiselle de Noailles, Mesdemoiselles d'Epinoy, & Mademoiselle d'Eudicour. On n'a jamais rien vû de plus galant que Mademoiselle de Nantes en Bohëmienne. Ses cheveux bouclez estoient étendus, & flotoient sur ses épaules. Par dessus elle avoit un Point de France qui luy servoit de Coëfure, & dont les bouts pendoient à la negligence. Cette charmante Princesse fut l'admiration de cette Auguste Assemblée, où celles de sa Suite parurent beaucoup. Mr le Duc de S. Aignan estoit vêtu en Bassa. Il suffit de le nommer pour persuader de sa bonne mine.

ne,

ne, & de la magnificence de son Habit. Mr le Duc de Noailles s'étoit deguisé en Polonois. Il avoit une Robe de Brocard or & argent, & couleur de feu, de ces Etofes damasquinées du Sr Charlier qu'on estime tant. La Robe aussi bien que le Bonnet, qu'il avoit fait faire de la mesme Etofe, estoient garnis de Marte Zibeline; le tout enrichy de Franges d'or, d'Echarpes, & de tous les ornemens necessaires pour l'Habit. Monsieur le Marquis de Tilladet estoit à peu près de la mesme sorte. Mr le Duc de Mortemart avoit un Habit à la Persane. Les Brocards or & argent, les Dentelles, & les Pierreries, ne luy manquoient pas. Depuis le peu de temps qu'il est dans le monde, il a sçeu se distinguer, & a fait paroître en tout de la grandeur d'ame.

d'ame. Mesdemoiselles de Lislebonne ne s'attirerent pas moins de regards par la galanterie de leurs Habits, que par leur magnificence. L'une estoit en Persane, & l'autre estoit en Bergere. Madame la Duchesse de Mortemart, & Madame de Segnelay, représentoient aussi des Persanes, avec des Habits tres-riches, mais fort différens. Je ne vous dis point que Madame de Grancey parut beaucoup dans cette Assemblée. On sçait qu'elle n'a pas besoin d'ornemens pour se faire remarquer. Madame la Princesse Marianne fut admirée, tant pour la maniere extraordinaire dont elle estoit mise, que pour son ajustement. Elle avoit une Veste du plus riche Brocard or & argent, dont les tailles, les bords, & les lez, estoient ornez de Marte, avec des
agré

agréments de Diamans & de Rubis aux deux costez. Ses Boutonnieres estoient aussi de Diamans. Elle portoit ses Manches ouvertes en deux pointes tombantes, d'une tres belle Etofe , avec des Dentelles plissées au tour, & une Houpe tres-riche à chaque pointe de Manche. Son Turban lacé de deux Etofes, l'une noire & or, & l'autre couleur de feu & argët, faisoit un tres-bel effet. Il y avoit cinq ou six Plumes sur ce Turban, & une Héronniere au milieu, sur la tige de laquelle on voyoit une enseigne de Diamans d'un tres-grand prix. Cet Habit fut trouvé aussi magnifique que bien entendu.

On a écrit icy de Madrid que le Roy & la Reyne d'Espagne ont pris fort souvent le divertissement de la Chasse, & que les Seigneurs

Seigneurs les ayant complimentez le jour que l'Archiduchesse, Fille de l'Empereur, entroit dans sa treizième année, il y eut le soir de grandes réjouissances au Palais. Je vous envoie la Veuë des Jardins de ce qu'on appelle en ce País-là *Casa del Campo*. C'est la Ménagerie du Roy. Cette Maison est un peu décheuë, depuis qu'on a bâty *El Buen Retiro*, qui en est tout proche. Cependant on pouvoit y faire un tres-beau Lieu, & avec peu de dépense. Les Arbres y viennent fort bien. On y voit un grand Etang, autour duquel il y en a encor d'assez beaux. Dans le Jardin est une Statuë de bronze, où le Roy Philippe IV. est tres-bien représenté à cheval.

Monsieur de Daillon, Duc du Lude, Grand-Maître de l'Artillerie de France, a épousé depuis



Vista del Jardin sa

106

Seig

tez

Fille

fa tr

de g

lais.

Jard

Païs

Mé

est

a b

tout

voit

ave

y vi

un

y e

le Ja

où

bien

I

du

l'A

depuis peu Madame la Comtesse de Guiche, Veuve de Monsieur le Comte de Guiche, Fils aîné de feu Monsieur le Maréchal Duc de Gramont. Comme ce Mariage s'est fait sans cérémonie, je ne vous en diray rien, non plus que de la Maison de Daillon. Il faudroit le tiers de ma Lettre pour vous en parler comme je devrois. Elle est fort illustre, & a de tres grandes Alliances. J'auray d'autres occasions de vous en entretenir. Madame la Comtesse de Guiche, aujourd'huy Duchesse du Lude, s'appelle Marguerite-Louise de Bethune, & est Fille de Maximilien-François de Bethune VIII. du nom, Duc de Sully, & de Charlotte Segulier, Fille du feu Chancelier de ce nom.

Il y a des Charpentiers à Versailles, qui travaillent à bâtir une
Fré

Frégate d'un nouveau dessein, approchant pourtant de la fabrique Angloise , sur laquelle on pretend avoir raffiné , tant par la masture que pour l'affiete, qui seront d'une maniere à faire bien porter les Voiles , & à la rendre legere , quoy que chargée de beaucoup d'Artillerie. Cette Frégate, qui ne doit avoir que trente pieds de quilles , sera neantmoins percée pour soixante Pieces de Canon. C'est Monsieur le Chevalier de Tourville qui a la direction de cet Ouvrage. Si par l'exécution de ce dessein on voit réussir ce qu'on s'en promet , on bâtera à l'avenir toutes les autres Frégates sur ce modèle.

Mr du-quesne , qui est arrivé en Cour apres avoir defarmé en Provence , en a apporté une autre qu'il a fait faire en petit , & qui

qui est de son dessein. Il ne luy donne que quinze pieds de quilles, au lieu de trente qu'aura la premiere, & pretend que la Frégate portera autant d'Artillerie. Il en sera bâty une sur ce dessein, & on se reglera ensuite selon le succès, pour le modelle des autres.

Je vous ay promis des nouvelles de l'Escarboucle. Il faut vous tenir parole. Je ne le puis mieux qu'en vous faisant part d'une Lettre de Monsieur de Belmont qui pousse l'affaire. C'est un Gentilhomme de probité & de merite; & le Païsan qui a cette Pierre étant arresté par ordre du Roy, vous voyez bien que quelque extraordinaire que soit la chose, je n'ay rien avancé sur cet Article dont je ne puisse vous rendre raison. Voicy ce qu'écrit Monsieur de Belmont.

A



A Lyon le 19. Fevrier 1681.

JE ne doute point, Monsieur, que vous ne soyez surpris du peu d'exactitude que j'ay eu à vous informer précisément de tout ce que j'apprendrois de la découverte de l'Escarboucle, dans le temps que j'en y étois engagé. M. le Maréchal de Duras ayant eu la bonté de me dire que l'on conduisoit le Paysan à la Cour, je partis de Paris un peu à la haste, & me rendis à Lyon, sur d'autres avis que j'eus qu'on le retiendroit quelque tēps à Châlons sur Saone. Etant arrivé, je le trouvay à la Citadelle, dans la plus grande consternation du monde. De vous dire quel est le conseil, & la politique de cet Homme, c'est où les plus éclairés ne connoissent rien. On tache par toute sorte de voyes de découvrir la verité d'une
cho

chose , qui n'est plus au pouvoir de cet Obstiné de tenir cachée. Les offres considérables qu'on luy a faites, ne font pas plus d'impression sur son esprit, que la maniere pleine de rigueur dont on le tient au pain & à l'eau au fond d'un Croton. Ses réponses ambiguës & différentes , font croire qu'effectivement il est encor possesseur de l'Escarboucle. On a dressé plusieurs Procés verbaux tant du côté du Prevost qui s'en saisit, que de la part de M. Ioly , qui est celui qui avoit les ordres du Roy pour cela. L'on y a inseré ce qu'il a dit à sa surprise. Toutes les déclarations qu'il a faites confirment la verité du fait. Il a avoué au long de quelle maniere il a tué le Dragon , & est demeuré d'accord de la couleur , grosseur , forme , & brillant de cette Pierre ; & le tout , de la maniere dont je vous

en

*en ay fait le recit. Il a fait trois dé-
 positions de cette sorte, les a signées,
 & en a paraphé toutes les feüilles.
 A la fin de sa premiere déposition, il
 dit avoir mis la Pierre envelopée
 d'un papier dans un pot de terre, &
 l'avoir enterrée ensuite dans sa Ca-
 ve sous un Cuvier. On en fit la recher-
 che en même tēps avec grande exa-
 ctitude, sans qu'on trouvast rien.
 Dans la secōde, il dit l'avoir donnée
 à garder à une Femme de son Village.
 La Femme qui fut saisie aussi-tost,
 répondit qu'elle n'avoit rien à luy;
 qu'il estoit vray que depuis quatre
 mois ou environ, elle avoit presté à ce
 Paysan une Pierre qu'elle avoit ache-
 tée, & qui a la propriété de guerir
 certaines maladies dont les Bœufs
 sont attaquez, & qu'il la luy avoit
 rendue. On le confronta avec cette
 Fēme, pour sçavoir si la Pierre étoit
 la même dont il avoit entēdu parler.*

Il dit que oüy; qu'il avoit crû qu'on se contenteroit de cela, & que par ce moyen il auroit esté exempt de livrer la véritable; qu'il l'avoit enterrée en un autre endroit, & que si on luy donnoit la liberté de l'aller chercher luy même avec escorte, il estoit assuré de la trouver. C'est ce qu'on ne luy voulut point permettre, dans l'apprehension que l'on eut qu'il ne s'échapist. On ne laissa pas d'aller au lieu qu'il avoit marqué; mais pour la seconde fois ce furent des pas perdus. On se saisit du Cousin germain du Paysan, Prestre servant à la Paroisse, qui luy soutint qu'il estoit vray qu'il avoit la Pierre, & qu'il ne pouvoit refuser de la donner. Après cette confrontation on les separa, & l'on conduisit le sieur Boucquin son Parent, qui est celui qui avoit négocié cette affaire avec plusieurs, à la Citadelle du Pont S. Esprit, & le Paysan à celle de Châlons,

lons, où il est encor. On a des depofitions de plus de quatre-vingts Perfonnes dignes de foy, qui ont veu & diftingué ces Animaux volans, portant leurs Pierres entre leurs dents, depuis mefme que le Dragon a efté tué, & qui affurent avoir entendu dire au Payfan qu'il avoit la Pierre, il a encor fait un troifième Billet poférieur aux miens, à un Bourgeois de ce Pays-là, par lequel il s'engage à ne fe defaire de cette Pierre qu'entre les mains de Sa Majesté, ou de Monsieur de Louvoys. Voila, Monsieur, tout ce que vous peut dire fur cette affaire vofre tres, &c.

DE BELMONT.

J'avois crû que le vray mot de la feconde Enigme du dernier mois, ne pourroit eftre trouvé, mais rien n'échape à la penetration de ceux qui fe divertiffent à ce jeu d'efprit. Le Fils du Fort
Maftin

Martin d'Abbeville a expliqué ainsi la premiere dans son veritable sens.

Mercure est devenu Ioüeur,
C'est en vain qu'il en fait une affaire secrete.

Eussiez-vous jamais crû qu'il eust esté d'humeur

A tenir chez luy la Bassete ?

Plusieurs Personnes ont trouvé ce mesme mot de *la Bassete*. Ce sont Messieurs Blanchard, de Châteauroux : De Giseux , du Pais d'Anjou : Le Chevalier du Catulé , du Ponteau-de mer : L'Abbé de Cary , de Marseille : Claret, de Roüen : D. Laurent Raguienne, Prieur de Bethune : Ha.... du Mesnil , de Chambrais en Normandie : Le Hot , Avocat à Caën : Daurould , Bachelier en Sorbonne , d'Abbeville : Hutuge, d'Or

d'Orleans : Le Solitaire de Gim-
 brois lez Provins : Les gays Pas-
 toureaux de la Ruë S. Antoine: Le
 Solitaire de la Porte S. Michel:
 Samson, d'Abbeville : Le Rat du
 Parnasse, du Cloistre S. Mederic:
 L'Inconstant de profession : Le
 Sincere Herminius: Le Solitaire
 de la Ruë Cassete : Le Perroquet
 des Muses : L'Amable Euterpe;
 L'Amante sans amour : Le Cas-
 seux d'Amande : La Belle Réchur-
 se : Plautine la cadete : La petite
 Silvie de la Ruë de Bouret à Mor-
 laix. Elle a esté expliquée en Vers
 par Messieurs Gardien : Le Che-
 valier de Lamplicourt, de Roüen:
 Buiffon, Avocat en Parlement: De
 P. le J. Seffrie de S. Joseph, d'Ande-
 ly en Vexin : L'Amant de la Belle
 Poëtevine : Le grand Coureur de
 Sermons : L'Amant de la char-
 mante Mademoiselle de la G. de
 Roüen:

Rouën : Le Reclus d'Aunoy lez
Provins : L'Inconnu d'Argenton-
Chasteau : L'Amant inconnu de
la belle Philis de Rouën : L'Al-
baniste de la mesme Ville : Le So-
litaire de la Ruë des Arcis : Phi-
lonice : & Paquete.

On a expliqué cette mesme
Enigme sur *la Guerre, le Duel, la
Fortune, le Sort, le Poison, le Hoca,
& la Comedie Burlesque.*

L'Explication de l'autre Enig-
me, dont le mot estoit le mono-
syllabe *On*, est dans les Vers que
vous alléz voir. Ils m'ont esté en-
voyez au nom du Soleil du Quar-
tier de S. Mederic.

ON vit dans tous les lieux, On
est dans tous les temps,
On a pris toutefois son origine en
France.

Fevrier 1681. K

On se meste par tout avec toute as-
surance,

On parle librement des Petits &
des Grands.



Tous les Philosophes antiques
Dont vous voyez remplir les plus
rares Boutiques,

Ces fameux Orateurs que l'on voit
aujourd'huy,

N'en ont jamais tant sçeu que
luy.



Sa science est universelle,
Mais il ne sçait parler qu'en lan-
gage François;

Il écrit, fait, & dit cent choses à
la fois,

Il apporte de tout la premiere nou-
velle.



Aux plus sçavans Docteurs aux
plus rares Esprits,

Il donne de la tablature,

Et

*Et vous-mesme, Galant Mercure,
Vous vous servez souvent de cet On
que je dis.*



*Mais vous ne faites pas (& vous
avez raison)*

*Comme ces langues indiscrettes,
Qui pour faire éclater des Intrigues
Secrettes,
Disant ce qui leur plaist, se dechar-
gent sur On.*

Mademoiselle F. Bouvard de
Chartres, a trouvé ce mesme mot,
aussibien que Messieurs de Liste
Trésorier ancien des Gardes du
Corps du Roy. L. Boucher, ancien
Curé de Nogent le Roy. Formen-
tin & Caudron, d'Abbeville, qui
ont tous expliqué cette Enigme
en Vers. *La Gazete, le Mercure
Galant, la Renommée, & l'Enigme,*
font d'autres sens qu'on luy a

K ij

donnez. Messieurs Regnier, & Coquillart Bourguignon, ont trouvé celui de l'une & de l'autre.

Je vous en envoie deux nouvelles, dont la première est de Mr de Gramont de Richelieu.

ENIGME.

Nous sommes plusieurs Sœurs
ensemble,
Sans que pas-une se ressemble,
Quoy que nous ayons mesme sort.
L'une parle toujours différemment
de l'autre;
Cependant il n'est point d'accord
Qu'on puisse comparer au nostre.

Notre destin pourtant est tellement
bizarre,
Et nostre aventure si rare,
Que telle qui de ses beaux doigts
N'o

N'osoit nous toucher à autrefois,
 Tant elle est propre & delicate,
 Sans craindre de se faire tort,
 Tantost avec plaisir nous flate,
 Tantost se divertit à nous battre bien
 fort.



Pendant le vivant de nos Peres,
 Nous sommes en mauvaise odeur:
 Mais si-tost qu'ils sont morts, par
 un rare bonheur,
 D'officieuses mains nous tirent de
 miseres,
 Et nous font acquerir une telle dou-
 ceur,
 Que nous pouvons charmer les cœurs
 les plus severes.

AUTRE ENIGME.

Admirez mon étrange sort;
 Je sçais donner la vie, & puis cau-
 ser la mort.

De mon corps, s'il est plein, naît la
crainte & la joye;

S'il est vuide, il reduit les plus gais
aux abois.

Toutefois, s'il faut qu'on m'en
croye,

L'emprisonne souvent les Princes &
les Roys.



Mon corps n'a que la peau; quoy que
sans os, sans chair,

L'on le met aux liens, pour me te-
nir esclave:

Si par la soye & l'or on me veut
rendre brave,

On prend grãd soin de me cacher:

Car Mercure qui sçait tous les
tours de souplesse,

Par les siës me poursuit sans cesse,

Et fait, s'ils peuvent m'approcher,

Sur moy triompher son adresse.

C'est biẽ pis, qu'ils fondẽt soudain

Sur moy les armes à la main.

Quant



Quant à l'Enigme en figure, vous voyez icy deux Géans representez, l'un & l'autre armé de Coutelas, & un Nain qui s'est jetté sur les gardes de leurs armes, qu'il semble avoir dessein d'arrester. Je laisse à vostre curiosité d'en chercher le mot.

Mr Nau Conseiller de la Troisième des Enquestes, est mort fort riche, & sans Enfants. Il a fait les Pauvres ses principaux Heritiers; & en nommant Monsieur le Boultz Conseiller en la Grand' Chambre, son Exccuteur testamentaire, il luy a laissé vingt mille livres.

Nous avons perdu un des plus grands Hommes de l'Ordre de S. Dominique, par la mort du Pere Gonet, arrivée à Beziers lieu de sa naissance le 24. de l'autre mois. Sa Théologie luy avoit ac-

quis une tres-haute reputation dans les Pais Etrangers , & sur tout à Rome , où il estoit extrêmement aimé. Aussi Mr l'Evesque de Beziers, convaincu de son merite, ordonna à tous les Religieux d'assister en Corps à son Inhumation. Messieurs du Presidial de la mesme Ville , & les Consuls, s'y trouverent. Ce qu'on admire dans ses Ouvrages, est une grande netteté d'esprit , & une profondeur de science extraordinaire. Ils se vendent à Paris chez le Sieur de Luyne, au Palais, à la Justice.

J'ay encor à vous apprendre la mort de Mr de Césan, Major General de l'Armée du Roy, & Major du Regiment des Gardes. C'estoit un Gentil-homme du Pais de Forests, qui s'estant donné à la Profession des Armes dès sa plus tendre jeunesse, par-

vint par ses services & par son courage, à estre fait Capitaine dans le Regiment de l'Altesse. Depuis, sa réputation le fit pourvoir de la Charge de Lieutenant au Regiment des Gardes, de laquelle estant monté à celle de Capitaine dans le même Regiment, son mérite luy attira l'estime de Sa Majesté & de feu M. de Turenne. Il servoit en Allemagne sous ce fameux General en qualité d'Ayde de Camp en 1674. & ayant esté commandé par luy pour reconnoistre Saintzim avec un Détachement d'Infanterie, il en commença l'Attaque, & l'acheva glorieusement par la prise de ce Poste. En 1676. le Roy luy donna le Gouvernement de Condé, Ville frontiere, voisine de Valenciennes, qui avoit besoin d'un Homme d'une en-

K v.

tiere vigilance. L'année suivante, Sa Majesté ayant fait la conquête de Cambray, le fit Gouverneur de cette importante Place. Pendant les quatre années qu'il a possédé ce Gouvernement, il a gagné l'estime & l'affection non seulement de toute la Ville, mais aussi de tout l'Etat de la petite Province du Cambresis. Il y a vécu avec une déference honneste pour le Clergé. La Noblesse a trouvé un accès favorable auprès de luy à toutes les heures; & les Bourgeois de Cambray, aussi-bien que les Paisans du voisinage, l'ont considéré comme un Protecteur toujours prest à les entendre. Il est mort au commencement de Fevrier, pleuré de tous les Ordres de la Ville, & a laissé le Portrait du Roy à M. l'Archevesque de Cambray, des mains
de

de qui il avoit reçu les Sacre-
mens ; & à M. de Dreux, Lieute-
nant de Roy de la même Ville,
un de ses Carrosses, avec un At-
telage de six Chevaux. Son Gou-
vernement vient d'estre donné
à M. le Marquis de Montbron,
dont les services sont connus de
tout le monde. Il a commandé la
Seconde Compagnie des Mous-
quetaires.

Comme M. de Césan estoit de-
meuré pourveu de la Majorité
du Regiment des Gardes, le Roy
en a gratifié M. d'Artagnan, Ne-
veu de feu M. d'Artagnan, qui a
commandé la Première Com-
pagnie des Mousquetaires, &
qui fut tué en se signalant au
Siege de Mastric. Le Neveu se
montre digne Heritier du cou-
rage & de la conduite de l'Oncle.
Il estoit l'un des Aydes-Major
des

des Gardes, & s'est si bien acquitté des fonctions qui regardent cet employ, qu'il a obtenu la Majorité.

L'attachement de Monsieur le Comte Bardi-Magalotti pour le service du Roy dans son Gouvernement de Valenciennes, ne pouvant luy permettre de garder la Lieutenance Colonelle des Gardes, elle a esté donnée à Monsieur de Rubantel, Capitaine aux Gardes. Ce nom est connu; ainsi que le zele que tous ceux qui l'ont porté ont fait paroître pour le service du Roy.

Monsieur de Casaux qui avoit esté nommé au Gouvernement de Thionville, n'a point juy de cet avantage. La mort l'a surpris dans le temps qu'il en alloit prendre possession. Ce Gouvernement a esté donné depuis peu de

de jours à Monsieur Despaigne, Lieutenant de Roy de la mesme Ville. Il y a long-temps qu'on le voit dans le service. Il a esté Major dans le Regiment de la Ferté. On ne peut manquer de se rendre habile dans le métier de la Guerre, quand on a servy sous un aussi grand Maître que Monsieur le Maréchal de la Ferté. Aussi Monsieur Despaigne s'estoit-il toujours si avantageusement distingué, qu'il avoit mérité par sa valeur & par sa conduite, de commander dans Bommel, dans Gray, & dans Dole.

Madame la Dauphine qui n'avoit point encor veu la Foire de Saint Germain, y alla Mardy dernier, apres avoir dîné au Palais Royal, où Son Altesse Royale traita Monseigneur le Dauphin. Ce fut là que ce jeune Prince,

accom

accompagné de cette Princesse, de Monsieur, de Madame, & de Mademoiselle, se rendirent chez monsieur Malo pour la Représentation & les Intermedes en Musique de la Comédie d'*Amphition*, dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre. On leur servit une super Collation dans quarante Corbeilles d'argent. Toute cette auguste Cour n'en fut pas moins satisfaite que du compliment de monsieur Malo, Conseiller au Parlement de Mets. Ils sont trois Freres, dont l'un est Conseiller à la Grand'Chambre, & l'autre Abbé.

Le Roy qui aime à récompenser les Personnes de Lettres & de Vertu, aussi bien que ceux qui le servent dans ses Armées, estant informée du mérite singulier de monsieur Picot, Docteur

cteur & Professeur de Sorbonne, luy a donné depuis peu l'Abbaye d'Hermieres à dix lieuës de Paris. C'est un Homme d'une érudition profonde, & qui mene une vie tres-exemplaire.

Sa Majesté a aussi donné, sur la Nomination de Monsieur, l'Abbaye de Braine à monsieur l'Abbé Merille. Comme il possédoit celle de la Court-Dieu, il l'a remise entre les mains de S. A. R. qui en a gratifié monsieur l'Abbé Fages Docteur de Sorbonne, l'un de ses Aumôniers de quartier. L'Abbaye de Braine est située dans le Bourg de ce nom entre Fismes & Soissons, dans le Duché de Valois. Elle est de l'Ordre de Prémontré.

Monsieur le Chevalier des Gouttes, Commandant l'un des Vaisseaux de Sa Majesté, fit ses Vœux

Vœux au Temple ces jours passez, entre les mains de monsieur le Bailly Colbert, qui luy donna l'Habit. Monsieur le Chevalier de Noailles luy mit l'Eperon d'or.

Monsieur l'Evesque d'Aire, cy-devant Abbé de Fromentieres, avoit esté choisy pour prêcher devant Leurs Majestez, trois fois la semaine pendant le Careme; mais une indisposition impreveuë ne luy ayant pas permis de satisfaire à ce glorieux employ, & tous les bons Prédicateurs estant choisis pour remplir les Chaires de Paris, le Roy qui n'en a voulu oster aucun tout à fait à ses Sujets, en a nommé plusieurs qui prendront tour à tour la place de ce Prélat. Ces divers Prédicateurs qui doivent prêcher à Saint Germain, sont le Pere Gail-
lard Jesuite (il y prêcha Dimanche

che dernier avec grand succès ;)
le Pere Chaussemere , Provincial
des Jacobins ; le Pere Baudran,
le Pere Menestrier , le Pere Pa-
rouillet , tous trois Jesuites ; le
Pere Hubert , Prestre de l'Ora-
toire ; Dom Jean de S. Laurens,
Feuillant ; Monsieur l'Evesque
d'Aulun. Monsieur l'Abbe de
Brou-Feydeau , Aumônier du
Roy ; doit prêcher le jour de la
Cene ; & Monsieur l'Evesque de
Condom, le jour de Pasques.

On fait une Loterie à S. Ger-
main , qui ne devoit estre que de
deux cens mille francs ; mais
l'exacte fidelité qui s'y observe,
ayant obligé un tres-grand nom-
bre de Particuliers à y porter de
l'argent , on a esté obligé de la
faire de cent mille Ecus. Elle se-
roit peut-estre d'une somme en-
cor plus considerable, si on vou-
loit

234 M E R C U R E

loit toujours recevoir. Le gros
Lot sera de cent mille frans. Je
vous le souhaite si vous y avez
envoyé de l'argent, comme ont
fait beaucoup de Personnes de
Province, & suis vostre, &c.

A Paris ce 28. Fevrier 1681.



Dans l'article de ma dernière Lettre où il est parlé des Commanderies de S. Lazare, Page 26. ligne 3. *au lieu de* M. le Comte du Luc, Capitaine de Vaisseau, *lisez* de Galere. Dans la même Page, ligne 5. *au lieu de* M. Langoulin, *lisez* M. de Cogolin. Page 30. ligne 21. *au lieu de* M. Daisse, Mousquetaire Blanc, *lisez* Mousquetaire Noir. Page 34. ligne 8. *au lieu de* M. de Guigneville, Capitaine Reformé dans Sainte-Maure, *lisez* M. de Guigneville, Major de Lichtemberg en Alsace.

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Décembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, J^UN-QUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE D'ARPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure; pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément; & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
28. Fevrier 1681.

